

RAPPORT

DE

COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE

DE LA

PROVINCE DE QUEBEC

POUR

LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1876.

Imprimé par ordre de l'Assemblée Législative.



QUÉBEC :
DES PRESSES A VAPEUR DE LÉGER BROUSSEAU
No. 9, rue Buade,
—
1876

RAPPORT
DU
COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE
DE LA
PROVINCE DE QUEBEC,
POUR
LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1876.

A Son Excellence l'Honorable **RÉNÉ EDOUARD CARON,**

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

Conformément aux dispositions de l'acte concernant la vente et l'administration des Terres de la Couronne, j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport suivant sur les transactions de mon département, comprises dans l'année fiscale échue le 30 Juin dernier.

TERRES DE LA COURONNE.

69,240 acres de ces terres ont été vendus, pendant la période susdite, pour la somme de \$26,824.17, sur laquelle et comme arrérages sur d'anciennes ventes \$23,578.37 ont été perçus.

43 lots contenant une étendue de 3,606 acres ont été octroyés gratuitement sur certains chemins de colonisation durant le même temps.

Le premier juillet 1876, la superficie des terrains subdivisés et disponibles était de 6,308,361 acres.

TERRES DU CLERGÉ.

3,945 acres de ces terres ont été vendus durant l'année fiscale au prix de \$1,728.80, sur lequel et comme arrérages sur ventes antérieures, \$3,760.65 ont été payés. La superficie de ces terrains restant vacants, était, le 30 juin dernier, de 189,083 acres.

BIENS DES JÉSUITES.

Les montants perçus sur ces propriétés se sont élevés à \$23,680.46, et les dépenses encourues dans ce service, en commission, arpentages, etc., forment un total de \$7,485.26.

DOMAINE DE LA COURONNE.

Le Domaine de la Couronne a rapporté \$4,103.36 : les lots de grève et en eau profonde \$3,772.22, et le Domaine proprement dit \$331.14. L'administration de ces biens a coûté \$918.34.

SEIGNEURIE DE LAUZON.

Les rentes et arrérages dus dans cette seigneurie ont donné \$5,685.28, et les frais de perception se sont élevés à \$759.83.

BOIS ET FORÊTS.

Le montant des droits de coupe, rentes foncières et primes perçu, du 1er juillet 1875 au 30 juin 1876, est de \$386,774.18.

RECETTES TOTALES.

Les recettes ci-dessus énumérées forment un total de \$457,378.21.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Durant l'année fiscale qui vient de finir, le Département auquel je préside a versé au trésor la somme de \$604,378.12, argent comptant, étant un surplus de \$26,375.52, sur le plus fort montant ainsi perçu en une seule année, jusqu'à ce jour. Le total des billets en main, dus sur les années précédentes, était le premier juillet 1875, de \$232,681.07, sur lequel \$146,999.91, ont été payés depuis cette époque jusqu'au 30 juin dernier; laissant une balance de \$85,681.16, à percevoir durant l'année courante.

Toutefois, il est nécessaire de noter que le chiffre des transactions des douze mois échus le 30 juin 1876, accuse une diminution fort sensible sur les opérations y correspondant de l'année précédente, ne s'étant élevé qu'à \$457,378.21. Cette diminution est attribuable en partie à la crise financière que nous traversons et aussi à un décroissement notable dans la vente des terres publiques et des perceptions qui en dépendent.

Deux causes principales ont amené ce dernier résultat :

La première consiste dans les restrictions sévères apportées à la vente des Terres de la Couronne pour toutes fins de spéculation quelconque, soit de mine, soit d'exploitation forestière; la seconde provient de l'extrême indifférence qu'apportent les colons dans l'acquiescement de ce dont ils sont redevables à la

Couronne ou plutôt du parti pris, bien arrêté chez quelques-uns, de ne s'occuper nullement de ces paiements. S'assurer un titre bon et valable pour les terres dont ils jouissent et sur lesquelles ils n'ont généralement payé qu'un seul versement du prix d'achat, semble, pour ces colons, la chose du monde dont ils doivent le moins tenir compte ; et ce n'est que lorsque, poussés à la dernière extrémité, ils veulent faire un emprunt, voir clair à travers un dédale de transactions compliquées et presque toujours légalement imparfaites, qu'ils songent à se procurer un titre inattaquable sous forme de Lettres-Patentes. Souvent, comptant sur la bienveillance des Gouvernements, d'autres colons occupent des terrains vacants de la Couronne, sans les avoir acquis, les améliorent, en jouissent durant quinze ou vingt ans malgré toutes les menaces qui leur sont faites par les agents, et restent ainsi vendant et échangeant ces terres, jusqu'à ce que, par quelques complications provenant d'innombrables cessions et transactions faites entre voisins, il devienne urgent de recourir au Département pour sauvegarder les établissements qu'ils se sont faits.

Ainsi les arrérages dus sur la vente des terres publiques, tant en capital qu'en intérêt, au lieu de diminuer, vont croissant, et le montant de ces dettes qui, d'après les calculs les mieux fondés, était, en 1871, de \$646,622.25 dépasse aujourd'hui \$700,000.

Cet état de choses ne saurait être plus longtemps toléré, et l'on admettra volontiers que le temps est venu de prendre des mesures nécessaires pour ramener les retardataires au sens de leurs devoirs.

Bon nombre de ces débiteurs, j'en conviens, peuvent assez difficilement s'acquitter et méritent d'être traités avec indulgence ; mais un grand nombre pourraient le faire qui, pour la plupart, s'ils eussent eu à transiger avec un particulier, seraient aujourd'hui libres de toutes redevances ; et, m'est avis que l'on ne saurait blâmer les gouvernants qui sauront porter remède à cet abus. A ce propos, je me permettrai d'ajouter qu'il me paraît du devoir de chacun d'encourager les colons, dans leur propre intérêt, à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer des titres en temps raisonnable.

Une erreur fatale, selon moi, commise jusqu'ici dans la gestion de nos terres et qui n'a pas été sans nuire considérablement à nos finances tout en dépréciant la valeur de nos terrains aux yeux des étrangers et dans l'estime même de ceux qui les possèdent, est le bas prix apposé à la vente de ces biens-fonds.

Le paiement d'une somme quelque peu approchant la valeur d'un lot ne saurait décourager un colon intéressé et de bonne foi ; car l'expérience nous montre tous les jours que l'on semble s'acquitter plus facilement de ce qui est dû sur un lot vendu à 60 centins que sur une terre cédée au prix nominal de 20 centins l'acre, tandis que des colons établis sur des chemins à octrois gratuits, paraissent rencontrer de grandes difficultés à payer les seuls légers honoraires nécessaires à l'obtention de leurs billets de location et de leurs patentes.

Cette question du prix des terres à vendre pour des fins de colonisation méritant la plus sérieuse attention, je suis, en conséquence, à faire recueillir certaines statistiques et à faire exécuter certaines recherches qui me permettront de l'élucider et d'en juger complètement.

Toutefois, à part cette diminution dans les recettes que j'ai signalée et à laquelle l'on pourra toujours remédier, j'ai tout lieu de croire que, avant peu, le revenu du Département des terres de la Couronne reprendra la marche ascendante qu'il a suivie jusqu'à l'année dernière.

Parmi les transactions spéciales qui font la matière du présent rapport, les plus importantes ont été la vente des terrains du Côteau St. Louis, à Trois-Rivières, et la conclusion à peu près finale du rachat des terres de la compagnie dite : "Gaspé Fishery and Coal Mining Company." Pour plus amples renseignements sur ces sujets, je me permettrai d'attirer l'attention de Votre Excellence sur les rapports de l'Officier de mon Département qui a présidé à cette vente et à ce rachat. (Voir pages 34 et 35 des appendices ci-annexés.)

BOIS ET FORÊTS.

La vente publique des locations de coupe de bois qui a eu lieu le 28 octobre 1875, fort restreinte dans son étendue (51 milles) n'a produit que \$616. Dans le tableau qui suit se trouvent insérés tous les détails de cette vente.

ETAT indiquant les limites vendues à l'encan le 28 Octobre 1875.

LOCALITÉ.	Nom des acquéreurs.	Nombre de milles.	Bonus par mille carré.	Montant du Bonus.	Montant de la rente foncière	Total.	REMARQUES.
AGENCE DE RIMOÛSKI.			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Massé, No. 1 Est.....	Price, Frères & Cie.....	16	8 00	128 00	32 00	160 00	} Règlé par argent le 29 octobre 1875.
Neigette No. 2.....	Do	14	12 00	168 00	28 00	196 00	
Macpès No. 2.....	Do	12	8 00	96 00	24 00	120 00	
Duquesne No. 1.....	Do	8	4 00	32 00	16 00	48 00	
AGENCE DE L'OTTAWA INFÉRIEUR.							
Templeton No. 1.....	Ed. Haycock.. .. (Ottawa Iron Steel Co.) D. West, secrétaire.	1	76 00	76 00	16 00	92 00	Règlé par argent le 18 février 1876.
		51		\$500 00	116 00	616 00	

Mon prédécesseur, l'Honorable M. Malhiot, à cause de la crise actuelle qui affecte principalement le commerce de bois, croyait qu'il eût été plus prudent de ne faire l'an dernier aucune vente de ce genre ; mais la loi, telle qu'alors conçue, en exigeant une annuellement, il fut en conséquence forcé de mettre en vente partie du territoire demandé, tout en réduisant le plus son importance et son étendue.

Cette année, le nombre de demandes de permis de coupes de bois étant peu considérable, et la loi ayant été amendée de manière à donner à Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur en Conseil, le pouvoir discrétionnaire de fixer l'époque de ces enchères selon qu'elles seront jugées devoir être plus avantageuses à la Province, il a été trouvé opportun de n'offrir, pour le moment, aucun terrain à la compétition.

Malgré le faible résultat de la vente du mois d'Octobre dernier à laquelle j'ai fait allusion, le revenu provenant des coupes de bois actuellement sous licence a produit la somme de \$386,774.18, et cette recette, quoique moins considérable que celles des quelques années précédentes, n'en est pas moins étonnante, si l'on tient compte de la gêne excessive qui paralyse actuellement notre grande industrie par excellence, l'exploitation forestière.

TERRES VACANTES DE LA COURONNE ET ARPENTAGES.

86,657 acres ont été subdivisés pendant l'année fiscale échu le 30 juin dernier, lesquels joints à la quantité disponible le 1er juillet 1876, forment une superficie totale de 6,308,361 acres divisés en lots de ferme : étendue amplement suffisante pour répondre à tous les besoins de la colonisation d'ici à quelques années. Cette superficie considérable de terrains ainsi subdivisés m'a permis de diminuer le nombre et l'importance des arpentages proprement dits, ces sortes de travaux accomplis pendant l'année ne consistant en grande partie que d'opérations de vérification ou de reprises d'anciens ouvrages que le temps ou les incendies avaient fait disparaître.

La poursuite de la construction des cartes régionales devant servir à l'établissement des locations forestières a exigé aussi certaines déterminations et certains arpentages qui aideront beaucoup au prompt accomplissement de ces entreprises ; et, avant peu, j'ai l'espoir qu'il me sera possible de livrer à la publication une carte de la Gaspésie et une autre de la région du Saguenay : la première comprenant les comtés de Gaspé et de Bonaventure, ainsi que ceux de Rimouski, Témiscouata et partie de Kamouraska, la seconde les comtés de Chicoutimi, Charlevoix et partie de celui du Saguenay.

CADASTRE.

24 paroisses, 2 villes, 2 quartiers d'une ville, 2 villages incorporés et 2 cantons ont été cadastrés par les bureaux de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Terrebonne, Montmagny, Beauharnais, Hull, Joliette, Sherbrooke et l'Assomption ; ce travail comprend 18167 parcelles entrées et désignées aux plans et livres de renvoi officiels.

De plus, le cadastre de 4 paroisses et 2 quartiers d'une ville a été effectué par cinq arpenteurs agissant sous la direction du Département à un prix fixe pour chaque désignation. Le nombre de parcelles décrites par l'entremise de ces officiers est de 4,623. Les dépenses encourues par les bureaux ci-dessus indiqués forment un montant de \$47,552.26 ; celles des arpenteurs, y compris une forte avance faite à M. Painchaud pour le cadastrage des Iles de la Magdeleine qui n'est pas encore complété, s'élèvent à \$8,547.95 ; portant en premier lieu le coût moyen de chaque désignation à \$2.61 et dans le second à \$1.84.

Les nombreuses demandes que j'ai reçues de faire entreprendre les travaux du cadastre sur divers points de la Province, et la différence notable qui existe dans le coût des opérations exécutées par les moyens que je viens de décrire m'ont engagé à recommander l'adoption d'un système qui pût permettre de hâter le travail en question, et, proportionnellement au résultat, d'en diminuer considérablement les dépenses.

Le défaut de la présente organisation consistant dans le nombre trop rapproché de bureaux fonctionnant avec un personnel complet dans un cercle restreint, le gouvernement, sur ma recommandation, a cru devoir ne plus créer de nouvelles organisations de ce genre et étendre le champ des opérations de celles existantes, en faisant travailler des géomètres sous la surveillance immédiate des directeurs de ces bureaux, et ce, à un prix fixé pour chaque désignation, arrêté par engagement formel et à des conditions déterminées d'avance.

Pour contrôler efficacement ces arpenteurs, il a été nommé un Inspecteur qui devra les suivre sur le terrain chaque fois que cela sera nécessaire et que les directeurs eux-mêmes ne pourront s'acquitter de cette tâche, afin de voir à ce que ces officiers suivent fidèlement les instructions qu'ils ont reçues pour les guider dans la mise à exécution du travail qui leur est confié.

De plus, les plans brouillons du cadastre de chaque paroisse devront être soumis à l'inspection des parties intéressées, en présence du directeur ou de l'inspecteur, lesquels devront être convaincus de l'exactitude des résultats obtenus avant de prendre eux-mêmes la responsabilité d'apposer leur signature à ces documents.

Pour dernière garantie, une retenue de 10 pour cent doit être prise sur les paiements à faire à ces arpenteurs, jusqu'à preuve complète de la valeur réelle des opérations entreprises par chacun d'eux : toute correction provenant de négligence de la part de ces officiers, qu'il deviendrait nécessaire d'exécuter, devant l'être à leurs propres frais et dépens.

En ce moment, le cadastrage de 60 paroisses environ est ainsi entrepris dans 15 comtés de la Province, et j'ai tout lieu d'espérer, d'après les renseignements que j'ai obtenus, que le fonctionnement de ce système répondra à notre attente.

Afin de rencontrer les dépenses additionnelles que ces mêmes travaux devront entraîner, il sera demandé à la Législature un crédit particulier, lequel, s'il est voté, nous permettra de compter sur l'accomplissement prochain du cadastre de la partie seigneuriale de notre Province, tandis que, par les moyens jusqu'ici employés, à moins d'y engager des sommes énormes, la fin des opérations du cadastre, dans ces mêmes divisions territoriales, serait inévitablement remise à 12 ou 15 ans.

En ce qui regarde les détails des diverses matières traitées dans le présent rapport, je me permettrai de renvoyer aux appendices ci-annexés.

Le tout respectueusement soumis,

par le très-humble et très obéissant serviteur

de Votre Excellence,

P. GARNEAU,

Commissaire des Terres de la Couronne.

Département des Terres de la Couronne, }
 Québec, 30 Octobre 1876. }

APPENDICES

AU

RAPPORT DU COMMISSAIRE DES TERRES DE LA COURONNE,

POUR

LES 12 MOIS EXPIRÉS LE 30 JUIN 1876.

TABLE DES APPENDICES.

APPENDICES.	PAGES.
1.—Liste des Officiers, Clercs et Messagers du Département.....	2
2.—Liste des Agents des Terres et Bois de la Couronne, etc.....	3
3.—Liste spéciale des Agents do do	4
4.—Liste des Agents des Biens des Jésuites de la Seigneurie de Lauzon, du Domaine de la Couronne et des Mines d'Or.....	5
5.—Etat du nombre d'acres vendus, etc, etc.....	6
6.—Etat du nombre d'acres vendus etc., et arpentés aussi du nombre d'acres à vendre le 30 Juin de chaque année fiscale depuis le 1er Juillet 1867 au 30 Juin 1876.....	7
7.—Etat des recettes.....	8
8.—Etat des dépenses.....	9
9.—Etat des montant payées aux Gardes forestiers.....	10
10.—Liste des Garde-chasse employés par le Département.....	11
11.—Arpentages.....	12
12.—Revenu des Bois et Forêts.....	14
13.—Etat général des Bois et Forêts.....	15
14.—Tableau spécial des Officiers et des Clercs employés aux différents Bureau de Cadastre.....	19
14 A.—Etat indiquant les montant payés aux Arpenteurs employés pour le Cadastre.....	20
15.—Etat des terres octroyées par Lettres Patentes.....	21
16.—Etat montrant le nombre de lettres reçues par le Département.....	22
17.—Liste des Clercs surnuméraires employés dans le Département.....	23
18.—Etat démontrant le nombre d'inestructions données aux Arpenteurs, etc.....	24
19.—Etat montrant le nombre de Terres Publiques inspectées et classifiées, etc.....	25
20.—Tableau indiquant les chemins de colonisation dans la province de Québec, etc.....	26
21.—Tableau indiquant les chemins de colonisation et le nom des Agents, etc.....	29
22.—Rapport de l'Inspecteur des Agences.....	30
Rapport concernant la vente des terrains du Côteau St. Louis, Biens des Jésuites.....	34
Rapport de L. L. Rivard sur les terres de " La Cie. des Pêcheries et des Mines de Charbon " de Gaspé rachetées par le Gouvernement.....	35
23.—Rapport du Directeur de Cadastre du District de Montréal.....	37
23 A.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District de Montréal.....	38
24.—Rapport du Directeur de Cadastre du District de Québec.....	39
24 A.—Tableau synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District de Québec.....	41
25.—Rapport du Directeur du Cadastre du District des Trois-Rivières.....	42
25 A.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District des Trois-Rivières..	43
26.—Rapport du Directeur du Bureau de Cadastre de Montmagny.....	44
26 A.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Montmagny.....	45
27.—Rapport du Directeur du Bureau de Cadastre de St. Jérôme.....	46
27 A.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de St. Jérôme.....	47
28.—Rapport du Directeur du Cadastre du District d'Ottawa.....	48
28 A.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District d'Ottawa.....	50
29.—Rapport du Directeur du Cadastre de Beauharnois.....	50
29 A.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Beauharnois.....	51
30.—Rapport du Directeur du Bureau de Cadastre de Joliette.....	52
30 A.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Joliette.....	53

31.—Rapport du Directeur du Cadastre de Sherbrooke.....	54
31 A.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Sherbrooke.....	55
32.—Rapport du Directeur du Cadastre de l'Assomption et Montcalm.....	56
32 A.—Tableau Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de l'Assomption et Montcalm..	57
33.—Tableau Synoptique des travaux exécutés par P. R. A. Bélanger A. P. dans le Comté de l'Islet.....	58
34.—Tableau Synoptique des travaux exécutés par W. W. O'Dwyer A. P. dans le comté de Rouville.....	59
35.—Tableau Synoptique des travaux exécutés par H. O'Sullivan A. P. dans le Comté de Lotbinière.....	60
36.—Tableau Synoptique des travaux exécutés par P. C. Déry A. P. dans le comté de Portneuf.	61
37.—Tableau Synoptique des travaux exécutés par H. H. Robertsou A. P. dans le comté de Lévis.....	62
38.—Tableau Général des opérations du Cadastre.....	63
39.—Rapport préliminaire sur le cadastrage des Iles de la Madeleine.....	95
40.—Arpentages.....	72
" Rapport de James Roney, A. P. sur l'arpentage du canton de Church.....	72
" Rapport de G. C. Rainboth, A. P., sur la vérification du Quart Sud-Est du canton Portland	72
" Rapport de F. P. Quinn, A. P., sur l'arpentage de partie des cantons Lussier et Archambault.....	72
" Rapport de T. C. de Lachevrotière, A. P., sur l'arpentage du canton Malhiot.....	73
" Rapport de L. O. A. Arcand, A. P., sur l'arpentage du Gore de Caxton.....	74
" Extrait du rapport de P. H. Dumais, A. P., sur la vérification et exploration des branches des rivières Ouïatchouan, Bastican, Bostonais et St. Maurice.....	75
" Extrait du Rapport de P. Murison, A. P., sur l'arpentage de la branche Ouest de la Rivière Nouvelle.....	76
" Extrait du Rapport de E. H. Legendre, A. P., sur l'arpentage du 2ème Rang du canton Ristigouche.....	77
" Rapport d'Alexdre Sewell, A. P., sur l'exploration du chemin de fer de Gosford au Lac St. Jean.....	79
" Rapport de E. Deville sur la détermination de certaines latitudes dans le district d'Ottawa.	83

APPENDICE No. 1.

LISTE des Officiers, Clercs et Messagers du Département des Terres de la Couronne pour l'année expirée le 30 Juin 1876.

Divisions.	Noms.	Désignation.	Date de la nomination.	Salaire.	Par qui nommé.	Remarques.
				\$		
	Hon. P. Garneau	Commissaire	1876 Janvier 22	3750	Gazette Officielle.....	
	E. E. Taché.....	Assistant-Commissaire.....	1869 Septembre 20.....	2000	Ordre en Conseil	
	Jos. Bouchette	Député arpenteur général..	1818 Mars 18	2400	Sir T. C. Sherbrooke.....	
	E. Fletcher.....	Arpenteur, dessinateur et				
		Inspecteur d'arpentages.	1841 Décembre 21.....	1600	Arpent. général Parke...	
	G. G. Dunlevie.....	Arpenteur et dessinateur..	1852 Mars 22.....	1600	Commissaire des Terres.	
Arpentages	Jules Taché.....	Dessinateur et arpenteur..	1868 Juin 6.....	1100	do	
	P. M. A. Genest.....	Dessinateur et arpenteur..	1872 Octobre 13.....	900	Ordre en Conseil	
	C. E. Gauvin.....	Dessinateur et arpenteur..	1876 Janvier 3.....	900	do	
	F. Chassé.....	Clerc	1855 Mai 28.....	1300	Commissaire des Terres.	
	T. Morkill.....	Clerc	1858 Avril 24.....	1400	do	
	W. F. Collins.....	Chef de section	1843 Août 7.....	1800	do	
Ventes des terres.....	F. D. Dugal	Clerc	1854 Février 18.....	1260	do	Résigné 2 Fév. 1876.
Section Ouest.....	W. E. Collins.....	Clerc.....	1859 Novembre 28	1400	do	
	L. Berthelot.....	Clerc	1861 Septembre 25.....	1200	do	
	Sam. Rinfret.....	Clerc	1876 Février 26.....	800	Ordre en Conseil.....	
Régistrateur	J. J. Prendergast	Régistrateur	1851 Août 1	1300	Commissaire des Terres.	
Bois et Forêts.....	A. Paré.....	Surintendant.....	1867 Novembre 2	1400	Ordre en Conseil	
	Victor Derome	Clerc	1873 Octobre 7	900	do	
Comptes.....	J. V. Gale	Comptable	1856 Septembre 11.....	1800	Commissaire des Terres.	
	I. E. Lepage	Clerc	1874 Janvier 7.....	900	Ordre en Conseil.....	
	L. D. Lemoine.....	} Chefs de section	1858 Avril 22	1600	do	
Vente des terres.....	L. L. Rivard		1868 Juin 16	1700	do	
Section Est	D. C. Mackenzie	Clerc	1860 Janvier 18	1300	Commissaire des Terres.	
	J. N. Proulx.....	Clerc	1873 Janvier 1	1000	Ordre en Conseil.....	
Concierge	J. Caron	Concierge	1876 Mai 23.....	525	Commissaire des Terres.	
Messageur	P. Cahill.....	Messageur.....	1856 Septembre 2.....	525	do	
do	C. Dumontier.....	do	1864 Mars 26.....	525	do	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

• E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 2.

LISTE des Agents des Terres et des Bois de la Couronne, etc., donnant le nom de l'agence, la résidence, le salaire annuel, la date de la nomination et le montant à eux payé pour commission sur perceptions à compte des terres, pour l'année expirée le 30 Juin 1876.

Nom de l'agent.	Agence.	Résidence.	Salaire annuel.	Date de la nomination.	Commission pour l'année expirée le 30 Juin 1876, sur perception à compte des terres.	REMARQUES.
			\$		\$ cts.	
Edmund Heath	Coulonge	Clarendon.....	800	13 août 1869 ...	47 49	
Robert Farley	Gatineau	Hull	800	do	242 62	
J. A. Cameron, fils.....	Petite Nation.....	Thurso	800	16 avril 1875 ...	26 01	
O. B. Kemp.....	Magog.....	Waterloo.....	400	13 août 1869 ...	118 27	
Wm. Farwell.....	St. François.....	Robinson	600	do	290 74	Décédé 19 Avril 1876.
C. Patton <i>pro tempore</i> ..	do	Robinson	600	do	Remplaçant Wm. Farwell, décédé.
A. Gagnon.....	Arthabaska	Arthabaskaville ..	800	do	278 78	
P. A. Proulx	do	St. François.....	600	27 Janvier 1876	Remplaçant J. A. Fortin, décédé.
C. T. Dubé.....	Grandville	Rivière-du-Loup..	800	13 août 1869 ...	83 89	
J. B. Lepage	Rimouski	Rimouski.....	800	do	61 28	
L. J. Riopel	Bonaventure	New-Carlisle	600	7 mai 1873	53 73	
G. Duberger	Saguenay	Murray Bay.....	600	13 août 1869 ...	6 80	
J. O. Tremblay.....	Lac St. Jean et Chicou-	Chicoutimi.....	800	do	80 94	
I. Dumais, assistant }	timi.....	Roberval.....	200	do	
L. Z. Rousseau	St. Charles.....	Québec	600	do	19 69	
A. Dubord	St. Maurice	Trois-Rivières	1200	do	91 38	
J. B. Delfausse	L'Assomption	Joliette	800	do	81 79	
C. E. Belle	L'Assomption et Petite	Montréal	1200	6 mai 1864.....	76 03	
John Eden.....	Nation (partie de).....	Bassin de Gaspé..	400	3 février 1870..	32 15	
L. Roy, senior	Gaspé (partie de)	Cap-Chat	300	do	10 93	
E. Paquet.....	Iles de la Madeleine.....	4 octobre 1873	
E. Renault.....	Montmagny	Montmagny	800	5 février 1873..	50 83	
A. B. Filion.....	Petite Nation.....	Grenville	450	20 déc. 1872.....	116 29	
John Hume.....	Inspecteur	Leeds.....	1200	13 août 1869.....	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 3.

LISTE SPÉCIALE des Agents des Bois et des Terres de la Couronne, date de leur nomination, salaires annuels et commission allouée ; aussi des employés attachés à chaque Agence pour l'année expirée le 30 Juin 1876.

Noms.	Agence.	Date de la Nomination.	Salaire annuel.	Commission sur Vente des Terres.	REMARQUES.
C. E. Belle, Agent	L'Assomption et Petite-Nation. (Partie de).....	6 mai 1864...	\$ 1,200	\$ cts. 76 03	Agent des Bois et des Terres.
J. P. Landry, Clerc.....	1er mars 1874...	800		
A. Dubord, Agent.....	St. Maurice.....	26 do 1859...	1,200	91 38	Agent des Bois et des Terres.
Wm. Lamb, Clerc.....	2 sept 1861...	800		
A. J. Russell, Agent.....	Haut Ottawa	juin 1846...	* 2,600	Pas de commission allouée.....	Agent des Bois seulement. L'Agent des Bois de la Couronne à Ottawa agit pour les Provinces d'Ontario et de Québec, et perçoit les droits sur les glissoires pour la Puissance du Canada. La proportion des salaires, etc., à être répartie entre les Gouvernements Provinciaux et le Gouvernement Fédéral n'est pas encore déterminée.
C. S. McNutt, Assistant.....	13 avril 1858...	* 1,800		Assistant-Percepteur des Glissoires.
J. Ritchie, Clerc.....	22 juin 1864...	* 1,400		
E. T. Smith do	25 do 1864...	* 1,000		
J. Macdonald.....	Ottawa.....	1er juill. 1873...	150		
McL. Stewart, Agent.....	Percepteur Gén. des Droits sur les Bois et sur les Glissoires	27 sept. 1845...	* 2,000	Pas de commission allouée.....	Les remarques ci-dessus s'appliquent aussi à cette agence.
John McKay, Assistant.....	27 mai 1864...	* 1,200		
Pierre Miller, Clerc.....	7 nov. 1872...	* 1,000		O. C. 7 novembre 1872.
C. DeSalaberry.....	Agent Forestier.....	17 juillet 1868...	1,400		

APPENDICE No. 4.

LISTE des Agents, etc., Biens des Jésuites, Seigneurie de Lauzon, Domaine de la Couronne et Mines d'Or, pour l'année expirée le 30 Juin 1876.

Nom.	Nature de l'agence.	Date de la nomination.....	Commission payée durant l'année.	REMARQUES.
Laurin, Jos.....	Agent du Domaine de la Couronne et de commutation, censive de Québec, Surintendant des lots de grève et d'eau profonde, et Agent pour la Seigneurie de Lauzon.....	1865, Septembre 5 et 1868, Janvier 3.....	\$ cts. 715 15	
Varin, J. B.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Montréal.....	1840, Avril 1.....	129 28	
Lottinville, F.....	Agent de perception et de commutation, Cap de la Madeleine et Biens des Jésuites, Ville des Trois-Rivières.....	1855, Juin 1.....	49 53	
Guillet, J. Ls.....	Agent de perception et de commutation, Seigneurie de Batiscan.....	1848, Juin 1.....	16 29	
Rivard, L. L.....	Inspecteur des Mines d'Or.....	1871, Novembre 3.....	Sans salaire.	
Huot, P.....	Agent de perception et de commutation, Biens des Jésuites, District de Québec.....	1868, Janvier 3.....	1600 00	

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 5.

ETAT du nombre d'acres vendus, montant des ventes et montants perçus sur les terres du Clergé et de la Couronne,
pour l'année expirée le 30 juin 1876.

Date.	Service.	Nombre d'acres vendus.	Montant des ventes.	Montant des perceptions.
			\$ cts.	\$ cts.
12 mois expirés,	Terres de la Couronne.....	69,240	26,824 17	23,578 37
30 juin 1876,	Terres du Clergé.....	3,945	1,725 80	3,760 65
		<u>73,185</u>	<u>28,549 97</u>	<u>27,339 02</u>

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 juin 1876.

APPENDICE No. 6.

TABLEAU montrant le nombre d'acres de terre vendus, le nombre d'acres octroyés gratuitement, aussi le nombre d'acres arpentés et le nombre d'acres disponibles du 1er Juillet 1867 au 30 juin 1876.

Année.	Acres vendus.	Acres octroyés gratuitement.	Acres arpentés.	Acres disponibles.
Du 1er Juillet 1867 au 31 Décembre 1868.....	202,703	10,502	54,014	6,170,375
do 1er Janvier 1869 au 30 Juin 1870.....	151,103	8,051	538,256	6,549,477
do 1er Juillet 1870 do do 1871.....	163,056	21,302	120,498	6,485,617
do do 1871 do do 1872.....	168,183	11,212	174,320	6,480,542
do do 1872 do do 1873.....	125,622	7,130	58,584	6,406,374
do do 1873 do do 1874.....	162,770	4,271	118,979	6,358,312
do do 1874 do do 1875.....	88,200	4,015	28,453	6,294,550
do do 1875 do do 1876.....	69,240	3,606	86,657	6,308,361
Total.....	1,130,877	70,089	1,179,761

R É S U M É .

Acres disponibles le 1er Juillet 1875	6,294,550
Acres octroyés gratuitement du 1er Juillet 1875 au 30 Juin 1876	{ par ventes 69,240 } { octrois gratuits..... 3,606 } 72,846 déduits.
	6,221,704
Ajouter le nombre d'acres arpentés.....	86,657
Nombre d'acres disponibles le 30 Juin 1876.....	6,308,361

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 7.

ÉTAT des recettes du Département des Terres de la Couronne, pour les douze mois terminés le 30 Juin 1876.

	\$	\$
Bois et Forêts.....	386,774 18	
Biens des Jésuites.....	28,680 46	
Terres du Clergé.....	3,760 65	
Domaine de la Couronne.....	4,103 36	
Seigneurie de Lauzon.....	5,685 28	
Terres de la Couronne.....	23,578 37	
Fonds d'honoraires des arpentages.....	415 42	
Commission sur les bois.....	17 50	
Honoraires d'enregistrement.....	330 00	
Honoraires de patentes.....	26 00	
Honoraires d'inspections.....	222 00	
Honoraires de transports.....	68 50	
Honoraires sur certificats d'établissement.....	527 00	
Honoraires de location.....	61 00	
Honoraires casuels.....	13 99	
Honoraires de recherches.....	4 00	
Cadastré.....	117 30	
		454,385 01
COMPTES EN SUSPENS.		
Dépôts.....		2,993 20
		\$457,378 21

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 8.

ÉTAT des dépenses du Département des Terres de la Couronne, pour l'année
finissant le 30 Juin 1876.

	\$	\$
Cadastre.....	56,100 21	
Exploration du chemin de Gosford.....	1,520 48	
Arpentages.....	30,500 00	
Salaires des Agents.....	18,783 43	
Déboursés des Agents, frais de voyages.....	\$3,664 34	
do do pour Gardes Forestiers.....	8,054 36	
	11,718 70	
Remboursements.....	8,424 20	
Bureau des Examineurs d'Arpenteurs.....	405 00	
Commission aux Agents.....	1,846 89	
Publication d'avis dans les journaux.....	95 00	
Frais de poste.....	844 00	
Biens des Jésuites.....	7,485 26	
Domaine de la Couronne.....	918 34	
Seigneurie de Lauzon.....	759 83	
Terres de la Couronne.....	61 05	
Service spécial.....	274 32	
Bois et Forêts.....	3,536 31	
Déboursés pour documents judiciaires.....	310 00	
COMPTES EN SUSPENS.		143,583 02
Dépôts à compte des Bois.....	930 49	
Dépôts.....	4,007 18	
		4,937 67
		\$148,520 69

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 9.

ETAT des montants payés aux Gardes-Forestiers, pendant l'année finissant le
30 Juin 1876.

	\$ cts.	\$ cts.
Agence de l'Ottawa supérieur,		
Benjamin Bainbridge.....	100 00	
Chs. De Salaberry.....	140 00	
James Hodgins.....	224 55	
Alexander Daly.....	330 00	
C. A. McCallum.....	395 90	
Wm. Clarke.....	428 20	
John Darby.....	195 65	
Agence de l'Ottawa inférieur,		1814 30
A. B. Filion.....	220 35	
C. A. McCallum.....	128 25	
J. A. Cameron.....	125 00	
Alexander Daly.....	80 00	
Joseph Bureau.....	263 20	
Agence de St. François,		816 80
Wm. Wright.....	28 50	
A. H. Vaughan.....	44 00	
Agence d'Arthabaska,		72 50
J. Z. C. Miquelon.....	286 20	
Agence de la Chaudière,		286 20
J. E. Cayouette.....	138 50	
John McCready.....	30 00	
Joseph Bureau.....	82 48	
F. Legendre.....	123 00	
Agence de Montmagny,		373 98
Eusèbe Couture.....	650 00	
Elzéar Dechêne.....	143 00	
Agence de Grandville,		793 00
Pierre Desjardins.....	355 76	
Lathus Pelletier.....	328 50	
Joseph Dionne.....	55 22	
François Richard.....	35 00	
Agence de Rimouski,		774 48
Vital Roy.....	22 05	
J. B. Lepage (payé à diverses personnes).....	91 25	
A. Eusèbe Rioux.....	453 80	
Agence de Bonaventure,		567 10
James Robertson.....	68 02	
John Hall.....	15 00	
Jos. Doherty.....	8 00	
Oct. Martin.....	32 25	
Agence de Gaspé,		123 27
Martin Power.....	86 70	
Agence du Saguenay,		86 70
John McLaren.....	772 25	
L. N. Sasseville.....	142 00	
Joseph Bureau.....	341 03	
Agence du Lac St. Jean,		1255 28
Joseph Jean.....	265 25	
Paul Dumais.....	385 00	
Pierre Lindsay.....	370 50	
Alexis Simard (batelier).....	30 00	
Agence St. Charles,		1050 75
L. Z. Rousseau.....	40 00	
		\$8054 36

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 10.

LISTE des Garde-chasse employés par le Département des Terres de la Couronne, indiquant leur District, leur résidence, la date de leur nomination, leur salaire et les déboursés payés à chacun d'eux, durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1876.

Noms.	District.	Résidence.	Date de leur nomination.	Salaire annuel.	Déboursés.
				\$ cts.	\$ cts.
J. N. Proulx, Surintendant.....		Québec	1er Février 1876.....	100 00
W. C. Willis	Cantons de l'Est.....	Sherbrooke	Novembre 1867.....	50 00	20 40
A. Blais	Rimouski	Causapsal.....	Novembre 1867.....	50 00
A. Labbé	Charlevoix	St. Urbain	Mars 1873.....	50 00	283 25
O. Latraverse	Sorel	Sorel	Juin 1874.....	50 00	32 00
E. Copping	Montcalm.....	Montcalm	Juin 1874.....	50 00
Is. Dumais.....	Lac St. Jean	Roberval.....	Novembre 1874.....	50 00	53 25
F. Richard.....	Kamouraska	Ste. Anne de la Pocatière	Avril 1875	50 00	15 00
J. F. Saillant.....	Saguenay.....	Tadoussac	Octobre 1875.....	50 00	172 00
J. B. Chevalier.....	Iberville	St. Jean.....	Avril 1876	50 00	18 00
Patrick Clancy	Chateauguay, etc.....	Hemminford	Mai 1876.....	50 00	8 00
J. P. Lachance	Québec, etc.....	Stoneham.....	Mai 1876.....	50 00

E. E. TACHÉ,
Assiſtant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE

PROVINCE DE QUÉBEC.—Etat des Arpentages

Arpenteurs.	Arpentages.	Coût de l'arpentage.	Acres arpentés.
		\$ cts.	
Grondin, L. S. E.....	Canton de Ouimet (partie du).....	2,114 56	20,000
Painchaud, Ant.....	do Rameau do	1,266 11	13,995
Doucet, G. A.....	do Biencourt do	2,375 68	17,862
Lachevrotière, T. C. de	do Carignan do	2,370 67	13,094
Evans, T. S. A.....	do Sheen, (résidu du).....	1,264 30	10,340
Quinn, F. P.....	do Lussier & Archambault (partie de).....	1,484 80	6,012
Desmeules, J. C.....	do de Sales (résidu du).....	943 22	3,375
Arcand, L. O. A.....	Gore de Caxton, subdivision et vérification de certaines lignes.....	436 16	1,979
		12,255 50	86,657
Dumais, P. H..	Rivière Petite Péribonka (partie de).....	1,654 00
Bignell, J	do du Lièvre et Ruban	6,323 76
LeBel, L. H.....	do Rimouski et ses tributaires... ..	1,155 00
Gagnon, G.....	do Ste. Marguerite do	2,115 00
Breen, Thos.....	Chemin Taché, (vérification de partie du).....	1,646 90
Fournier, C. A. H. B..	do do do	1,314 24
Lavergne, P. E.....	do do do	998 55
Tétu, F. A.....	Ligne de division entre la partie Nord de la seigneurie de Madaswaska et les Terres de la Couronne.....	808 84
Duberger, Geo.	Copies du Plan, Rapport, etc., de l'arpentage du village de Tadousac	16 00
Sewell, Alex.....	Exploration d'une ligne entre St. Raymond et l'île du Lac Edouard	643 48
Grondin, L. S. E.....	Canton de Fleurian, partie des lignes extérieures.	286 40
Rainboth, Geo.....	do Portland, Quart. N. E. de.....	898 38	11,670
LeBer, H.....	do Emberton & Ditton.....	503 00	9,579
		\$30,619 05
Bignell, J.....	do Buckingham, Ligne extérieure de.....	514 81
Barnard, C. J.....	Seigneurie de Bastiscan.....	2,723 79

86,657 acres ont été subdivisés en lots de ferme au coût de 10 centins par acre.

N. B.—Les quantités et sommes ci-dessus énumérées se rapportent aux arpentages qui sont et sur la plupart desquels des avances ont été faites.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

No. 11.

du 1er Juillet 1875 au 30 Juin 1876.

Chemins, rivières et lignes exté- rieures. — Milles.	Comtés.	REMARQUES.
27½	Rimouski.....	Situé en arrière du canton de Neigette.
.....	Gaspé.....	do do do Percé.
25	Rimouski.....	y compris le relevé des Lacs, etc.
16	Portneuf.....	do 12 milles de lignes extérieures.
28½	Pontiac.....	do le relevé des Lacs et lignes extérieures.
.....	Montcalm.....	do vérification d'environ 14,000 acres.
.....	Charlevoix.....	do do do 4,500 do
.....	St. Maurice.....	Balance, savoir : \$510, payée par la Branche du cadastre.
110	Chicoutimi.....	Branche Nord-Ouest de la Rivière Péribouka.
392	Prtn'f, Champ'n, St. Mauric. & Maskin.	Source de la Rivière du Lièvre, et les tributaires du Nord-Ouest de la rivière St. Maurice.
77	Rimouski.....	Source de la Rivière Rimouski, et ses tributaires à l'Est.
141	Saguen. & Chicou.	Tributaires du Nord-Ouest de la Rivière Saguenay.
.....	Montmagny.....	Arpentage du chemin tel qu'ouvert actuellement à travers les can- tons qu'il traverse.
.....	L'Islet.....	do do do do
.....	Bellechasse.....	do do do do
.....	Témiscouata.....	Arpentage seigneurial. Balance, savoir : \$637.83, payable par le seigneur.
.....	Saguenay.....	
.....	Portneuf.....	En rapport avec le chemin de fer de Québec au Lac St. Jean.
.....	Rimouski.....	Vérification de 6 milles de lignes extérieures, et relevé de certains Lacs.
10	Ottawa.....	Vérification d'arpentage.
.....	Compton.....	Reversement de lots de manière à leur donner front sur les chemins de colonisation.
.....	Ottawa.....	Payé par la branche des Bois et Forêts.
.....	Champlain.....	do do Biens des Jésuites.

achevés et dont les comptes ont été clos durant l'année, en outre de ceux en voie de préparation,

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

APPENDICE No. 12.

BOIS ET FORÊTS.

ETAT du Revenu perçu durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1876.

					\$	cts.	\$	cts.
Montant des perceptions du Territoire	de l'Ottawa Supér.	par A. J. Russell.			162217	69		
do	do	do	"	par McLean Stewart.	46599	78		
do	do	do	"	par Chs. E. Belle.....	128	55	208946	02
do	Jo	do	de l'Ottawa Inf.	par Chs. E. Belle.....	52468	58		
de	do	do	do	par McLean Stewart.	524	57	52993	15
do	do	do	du St. Maurice	par A. Dubord.....			54164	74
do	do	do	d'Arthabaska	par Ant. Gagnon.....	8575	04		
do	do	do	do	par McLean Stewart.	385	10	8960	14
do	do	do	de Magog	par O. B. Kemp.....	28	80		
do	do	do	do	par McLean Stewart.	46	94	75	74
do	do	do	de St. François	par William Farwell.....			1693	01
do	do	do	de la Chaudière	par J. A. Fortin.....	1749	89		
do	do	do	do	par P. A. Proulx.....	5148	89	6898	78
do	do	do	de Montmagny	par Eug. Renault.....			3499	08
do	do	do	de Grandville	par C. T. Dubé.....			1771	92
do	do	do	de Rimouski	par J. B. Lepage.....			7391	73
do	do	do	de Bonaventure	par L. J. Riopel.....			2565	16
do	do	do	de Gaspé	par John Eden.....			2680	81
do	do	do	do	par Louis Roy.....			3625	30
do	do	do	du Lac St. Jean	par J. O. Tremblay...	17013	10		
do	do	do	do	par McLean Stewart..	80	00	17093	10
do	do	do	du Saguenay	par Geo. Duberger...			14241	31
do	do	de	St. Charles	par L. Z. Rousseau...	154	00		
do	do	do	do	par McLean Stewart.	20	19	174	19
							386774	18

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Bois et Forêts,
Québec, 30 juin 1876.

APPENDICE No. 13.

ETAT Général des Bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et Primes (Bonus) durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1875.

Noms des Agents.	Superficies sous licences renouvelées durant l'année.	Billots de sciage.			Chêne.		Frêne.		Orme.		Epinette Rouge.	
	Milles carrés.	Pin Blanc, 17 pouces de diamètre et au-dessus.	Pin Blanc, au-dessous de 17 pouces de diamètre.	Epinette.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
A. J. Russell.....	17,908	541,492	335,106	10	277	23	923	84	2,818	189	5,720
Chs. E. Belle.....	5,710	142,011	114,948	49,236	27	899	16	635	2904	51,027
A. Dubord.....	10,227	88,778	116,573	108,353
Ant. Gagnon.....	273 $\frac{5}{12}$	1,223	59,908	25,880	95	2,104	578	9,534
O. B. Kemp.....	26	711
Wm. Farwell.....	510 $\frac{1}{2}$	28	2	36
J. A. Fortin.....	713 $\frac{1}{2}$	1	7	4,712	57	715
P. A. Proulx.....	518 $\frac{1}{2}$	2,211	18,751	33,561
Eug. Renault.....	340	52,311 $\frac{1}{2}$
C. F. Dubé.....	731 $\frac{3}{4}$	418	87
J. B. Lepage.....	1,534 $\frac{1}{2}$	1,081	863	36,407 $\frac{1}{2}$
L. J. Riopel.....	844	1,100	2,433	41	1,640
John Eden.....	531 $\frac{1}{4}$	1,210	2,918	16,581
Louis Roy.....	666 $\frac{3}{4}$	1,455	3,578	27,118
J. O. Tremblay.....	3,322 $\frac{1}{2}$	5,647	15,730	132,367
Geo. Duberger.....	3,148 $\frac{5}{6}$	3,489	7,634	117,274
L. Z. Rousseau.....	77
	47,057 $\frac{1}{2}$	789,016	677,231	606,234	10	277	173	4,673	100	3,453	3769	68,636

APPENDICE No. 13.—*Suite.*

ETAT Général des Bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, routes foncières et primes, etc.

Noms des Agents.	Pin Blanc.		Pin Rouge.		Bois d'Estacades.		Merisier.		Pruche.		Cèdre.		Epinette.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds linéaires.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
A. J. Russell.....	64,610	2,468,146	9,918	374,306	25,943	745,911	1	43	5	252			1	24
Chs. E. Bell.....	1,858	83,691					496	10,461	29	983	2,068	10,146		
A. Dubord ..														
Ant. Gagnon.....	8	379					548	9,960	527	6,805				
O. B. Kemp.....							35	740						
Wm. Farwell.....							12	240						
J. A. Fortin.....														
P. A. Proulx.....														
Eug. Renault.....							11	295					20	1,500
C. T. Dubé.....											130	1,550		
J. B. Lepage.....	56	1,427					766	11,307			28	537	1,474	26,948
L. J. Riopel.....	181	4,530					3	54						
John Eden.....														
Louis Roy.....	142	4,906					117	1,942					284	5,680
J. O. Tremblay.....														
Geo. Duberger.....														
L. Z. Rousseau.....							45	756						
	66,855	2,563,079	9,918	374,306	25,943	745,911	2,034	35,798	561	8,040	2,226	12,233	1,779	34,152

APPENDICE No. 13.—*Suite.*

ETAT GÉNÉRAL des Bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes, etc.

Noms des Agents,	Bois de chauffage.		Perches de cèdre.	Piquets.	Traverses.	Genoux.	Courbes.	Varan-gues.	Espars.	Bar-deaux.	Poteaux de télégraphe.
	Dur.	Mou.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Pièces.	Par 1000.	
	Cordes.	Cordes.									
A. J. Russell.....									16		
Chs. E. Bell.....	12	273	26,122	13,275	7,227				100	1,159½	352
A. Dubord.....											
Ant. Gagnon.....	8	237	1,230		19,369	18	2				300
O. B. Kemp.....											
Wm. Farwell.....							80				
J. A. Fortin.....					550						
P. A. Proulx.....											
Eug. Renault.....	788½	1,989½	110			100	25	17		25	
C. T. Dubé.....	2	203	6,400	5,460	1,650					93½	
J. B. Lepage.....	1479½	2,723	9,300	3,510						36	
L. J. Riopel.....	267	2	500	400	710		15			926½	
John Eden.....											
Louis Roy.....	22					195	60	77			
J. O. Tremblay.....	1,526	338				1,051	170	67		2,330	
Geo. Duberger.....	307	801½								70	
L. Z. Rousseau.....											
	4,411½	6,567½	43,662	22,645	29,506	1,364	352	161	116	4,640 1/10	652

APPENDICE No. 13.—*Suite.*

ETAT Général des Bois, etc., et montant provenant des coupes de bois, rentes foncières et primes, etc.

Noms des Agents.	Ecorce de pruche.	Bois à lattes.	Intérêt.	Infrac- tions.	Droits sur bois.	Rentes foncières.	Primes. (Bonus).	Primes de transfert.	Total.
	Cordes.	Cordes.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
A. J. Russell.....			3,497 96	178 96	166,753 93	37,384 50		1,130 67	208,946 02
Chs. E. Bell.....			1,404 98	524 49	38,101 28	11,797 00	76 00	1,089 40	52,993 15
A. Dubord.....			1,612 24		30,636 50	21,004 00		912 00	54,164 74
Ant. Gagnon.....	5,581	540	203 57	451 27	7,699 80	573 50		32 00	8,960 14
O. B. Kemp.....	30			42 67	33 07				75 74
Wm. Farwell.....				17 60	14 75	1,020 66	40 00	600 00	1,693 01
J. A. Fortin.....			7 69	53 45	261 75	1,427 00			1,749 89
P. A. Proulx.....			218 89	8 20	3,884 80	1,037 00			5,148 89
Eug. Renault.....			152 50	6 50	2,658 08	682 00			3,499 08
C. T. Dubé.....			20 00	28	251 14	1,468 50	32 00		1,771 92
J. B. Lepage.....			79 24	305 69	3,496 80	3,086 00	424 00		7,391 73
L. J. Riopel.....		273		392 32	484 84	1,688 00			2,565 16
John Eden.....			234 76	77 95	1,305 60	1,062 50			2,680 81
Louis Roy.....			155 92		2,135 88	1,333 50			3,625 30
J. O. Tremblay.....			500 21	294 17	9,518 72	6,780 00			17,093 10
Geo. Duberger.....			573 41		7,284 24	6,383 66			14,241 31
L. Z. Rousseau.....				10 73	9 46	154 00			174 19
	5,611	5673	8,661 37	2,364 28	274,530 64	96,881 82	572 00	3,764 07	386,774 18

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 14.

TABLEAU Spécial des Officiers et Clercs employés aux différents Bureaux du Cadastre pour l'année expirée le 30 Juin 1876.

NOMS.	DÉSIGNATION.	SALAIRE.	
		\$ cts.	\$ cts.
BUREAU GÉNÉRAL.			
G. A. Varin	Secrétaire	1200 00	
R. D'Estimauville	Commis	500 00	
Tancrède Morin	Commis	500 00	2200 00
MONTRÉAL.			
J. B. Varin	Directeur	1600 00	
F. W. Blaiklock	Arpenteur et dessinateur	1200 00	
L. W. Sicotte	Commis	1000 00	3800 00
QUÉBEC.			
P. L. Morin	Directeur	1600 00	
F. Lachaine	Arpenteur et dessinateur	1100 00	2700 00
TROIS-RIVIERES.			
G. A. Bourgeois	Directeur	1600 00	
L. O. Arcand	Arpenteur et dessinateur	1200 00	
P. Guillet	Commis	600 00	3400 00
TERREBONNE.			
J. A. Hervieux	Directeur	1400 00	
J. H. Leclair	Arpenteur et dessinateur	1100 00	2500 00
MONTMAGNY.			
E. Casgrain	Directeur	1400 00	
F. X. Gendreau	Assistant	1100 00	2500 00
BEAUHARNOIS.			
L. A. Seers	Directeur	1400 00	
J. Sullivan	Arpenteur et Dessinateur	1100 00	
Joseph Mayer	Commis	600 00	3100 00
JOLIETTE.			
Max Crépeau	Directeur	1400 00	
U. Dorval	Arpenteur et dessinateur	1100 00	
J. Delfausse	Commis	600 00	3100 00
SHERBROOKE.			
James Addie	Directeur	1400 00	
C. P. Towle	Arpenteur et dessinateur	1100 00	2500 00
HULL, (Comté d'Ottawa).			
C. Leduc	Directeur	1400 00	
James McArthur	Arpenteur et dessinateur	1100 00	
A. D. Denis	Commis (résigné 1er mai 1876)	600 00	3100 00
RICHELIEU.			
P. Gelinas	Directeur	1200 00	
R. L. S. Hayden	Arpenteur	1100 00	2300 00
L'ASSOMPTION ET MONTCALM.			
Onulphe Peltier	Directeur	1200 00	
A. W. Lippé	Arpenteur et dessinateur	1100 00	2300 00

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 14. (a)

ÉTAT indiquant les montants payés aux Arpenteurs employés pour le Cadastre, durant l'année fiscale finissant le 30 Juin 1876.

Noms des Arpenteurs.	Localité.	Montants payés.
		\$ cts.
N. V. Lefrançois.....	Paroisse de Château Richer.....	883 70
E. Deville.....	Rivière et District d'Ottawa.....	1,564 88
L. O. A. Arcand.....	St. Maurice.....	93 49
A. Painchaud.....	Iles de la Madeleine.....	1,000 00
J. P. Dery.....	Paroisse de St. Alban.....	650 00
H. O'Sullivan.....	Paroisse de St. Sylvestre.....	\$547 50
Do.....	do St. Patrice.....	150 00
		697 50
H. H. Robertson.....	Ville de Lévis.....	1,546 88
P. P. V. DuTremblay.....	Paroisses de St. François-Xavier et Baie St. Paul	550 00
W. W. O'Dwyer.....	Paroisse de St. Césaire.....	990 00
John Sullivan.....	Ligne de Division entre Portneuf et Neuville....	45 00
A. Bélanger.....	Paroisse de Ste. Louise.....	75 00
Benj. Bourgeois.....	Cap de la Madeleine, District des Trois-Rivières.	150 00
		\$8,246 45

E. E. TACHE,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 15.

PROVINCE DE QUÉBEC.—Etat des terres octroyées par Lettres Patentes, du 1er Juillet 1875 au 30 Juin 1876.

Octrois de 100 acres et au-dessous.		Octrois de 100 acres et au-dessous de 500 acres.		Octrois de 500 acres et au-dessus en vertu de transports.			Nombre d'octrois.	Nombre d'acres octroyés.	Par octroi gratuit ou autrement.	Nombre total d'acres octroyés.
Octrois.	Acres.	Octrois.	Acres.	Octrois.	A qui octroyés.	Nombre d'acres.				
266	19,879	113	20,825				266	19,879		Acres. Octroyés au 30 Juin 1875..... 5,943,887 do du 1er Juillet 1875 au 30 Juin 1876. 44,833 Total..... 5,988,720 Grand Total..... 5,988,720
				1	Basile Barrett	607	113	20,825		
				1	Cyrus S. Clark.	1,306				
				2		1,913	2	1,913		
							381	42,617	Vente.	
35	2,216						35	2,216	Octroi gratuit.	
							416	44,833	Total.	

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 16.

ÉTAT du nombre de lettres reçues par le Département des Terres de la Couronne
depuis le 1er Juillet 1875 au 30 Juin 1876.

Nombre de lettres reçues depuis le 1er Juillet 1875 jusqu'au 30 Juin 1876.....	6583 lettres.
Nombre d'Ordres-en-Conseil reçus depuis le 1er Juillet 1875 au 30 Juin 1876.....	24 O. C.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 17.

LISTE des Clercs surnuméraires employés dans le Département des Terres de la Couronne, pendant l'année finissant le 30 Juin 1876.

NOMS.	Salaire.
Charles Parent.....	\$2 00 par jour.
L. N. Dufresne.....	1 50 "
H. de Lottinville.....	2 00 "
G. A. Sutton.....	2 00 "
J. M. Turcot.....	2 00 "
Frs. Kerouac.....	1 50 "
<i>Division du Cadastre.</i>	
N. G. D'Auteuil, Clerc Extra.....	\$2 00 par jour.

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 18.

ÉTAT démontrant le nombre d'instructions données aux Arpenteurs ; le nombre de plans et de tracés copiés ; le nombre de Cantons et de Paroisses érigés ; le nombre de rapports préparés et d'adjudications faites ; le nombre de ventes et locations annulées ; le nombre de lots compris dans ces ventes et locations ; le nombre de lettres expédiées ; le nombre de chèques émanés et le nombre de reçus pour dépenses du 1er Juillet 1875 au 1er Juillet 1876.

Instructions aux Arpenteurs.....	26
Plans et tracés copiés.....	588
Cantons érigés.....	3
Paroisses et Villages érigés.....	17
Rapports.....	186
Adjudications.....	118
Etats.....	169
Ventes et locations annulées.....	238
Lots compris dans ces ventes et locations.....	311
Lettres expédiées.....	4364
Chèques émanés.....	2363
Reçus pour les dépenses.....	3518

BUREAU DU CADASTRE.

Lettres reçues.....	620
“ écrites.....	600
Plans copiés.....	29
“ collationnés.....	22
Désignations copiées.....	12960
“ collationnées.....	22202
Réductions.....	107

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 19.

ETAT montrant le nombre de lots de terres publiques inspectés et classifiés, les noms des Agents et des Agences, les cantons dans lesquels les inspections ont été faites, durant l'année expirée le 30 Juin 1876.

Noms des Agents et des Agences.	Cantons.	Lots inspectés et classifiés.	Total des lots inspectés et classifiés.
Geo. Duberger. Agence du Saguenay.....	DeSales	276	276
L. Z. Rousseau..... Agence de St. Charles.....	Chavigny.. .. Montauban	154 144	298
J. O. Tremblay	Ashuapmouchouan.....	264	276
Agence de Chicoutimi..... Is. Dumais, assistant.....	Métabetchouan.....	12	
C. E. Belle..... Partie de l'Assomption et Petite Nation	Wolfe	7	7
C. Patton, agent <i>pro tempore</i>	Ditchfield	109	559
Agence de St. François.....	Ditton.....	424	
	Marston	26	
			1416

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

 APPENDICE No. 20.

TABLEAU indiquant les chemins de colonisation dans la Province de Québec, les cantons qu'ils traversent, les noms et résidences des agents, le nombre d'acres de terre encore disponibles, à titre d'octroi gratuit, sur chacun de ces chemins, et les règles et conditions sous lesquelles ces octrois sont faits.

 CHEMIN TACHÉ.

J. B. LEPAGE, Agent, Rimouski.
 C. T. DUBÉ, do Rivière-du-Loup (en bas.)
 EUG. RENAULT, do Montmagny.
 16,133 acres disponibles.

Le chemin Taché n'est qu'en partie parachevé et traverse une partie du canton de Buckland et celui de Mailloux, dans le comté de Bellechasse, les cantons Montminy et Patton, dans le comté de Montmagny, ceux d'Arago, Garneau et Lafontaine, dans le comté de L'Islet, ceux de Chapais, Painchaud, Chabot et Pohenégamook, dans le comté de Kamouraska, les cantons Armand, Demers, Hocquart, Raudot, dans le comté de Témiscouata, ceux de Bédard, Chénier, Duquesne, Macpès, Neigette, Fleuriau et partie de Cabot, dans le comté de Rimouski, où il aboutit au chemin de Matapédia.

 CHEMIN MATAPÉDIA.

J. B. LEPAGE, Agent, Rimouski.
 Ls. J. RIOPEL, do New-Carlisle.
 12,769 acres disponibles.

Ce chemin part de Ste. Flavie, sur le fleuve St. Laurent, dans le comté de Rimouski, passe à l'extrémité est du chemin Taché, dans le canton de Fleuriau, et de là, (faisant fréquemment intersection avec le chemin Kempt,) passe à travers le canton de Cabot, la seigneurie du lac Matapédia et les cantons Lepage et Casupscull, dans le comté de Rimouski, et les cantons d'Assemetquagan et Ristigouche, à l'embouchure de la rivière Matapédia, dans le comté de Bonaventure.

 CHEMIN KEMPT.

J. B. LEPAGE, Agent, Rimouski.
 Ls. J. RIOPEL, do New-Carlisle.
 20,013 acres disponibles.

Le chemin Kempt a son point de départ sur la rivière Ristigouche, dans le canton de Ristigouche, traverse ce canton et celui d'Assemetquagan, dans le comté de Bonaventure, les cantons de Casupscull et Lepage, la seigneurie de Matapédia, le canton Cabot, la seigneurie de Métis, dans le comté de Rimouski, jusqu'à la rivière Métis, sur le fleuve St. Laurent.

 CHEMIN MATANE ET CAP-CHAT.

L. Roy, Agent, Cap-Chat.
 2,256 acres disponibles.

Ce chemin part de St. Jérôme dans la seigneurie de Matane, comté de Rimouski, et longe la rive sud du fleuve St. Laurent, à travers les cantons St. Denis, Cherbourg, Dalibaire et Romieux, dans le même comté, et le canton de Cap-Chat, jusqu'à Ste. Anne, dans le comté de Gaspé.

APPENDICE No. 20.—*Suite.*CHEMIN WARE ET LANGEVIN.

P. A. Proux, Agent, St. François, Beauce.

172 acres encore disponibles.

Ce chemin traverse partie des cantons Ware et Langevin.

CHEMIN MAILLOUX.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

10,500 acres disponibles.

Le chemin Mailloux part du chemin Taché, dans le canton Mailloux, et traverse ce dernier canton et ceux de Rioux, Bellechasse et Daquam, dans le comté de Bellechasse, où il aboutit à la ligne Provinciale.

CHEMIN TÉMISCOUATA.

CHS. T. DUBÉ, Agent, Rivière-du-Loup.

16,869 acres disponibles.

Le chemin Témiscouata, dans le comté de ce nom, part de la Rivière du Loup et traverse les cantons de Whitworth et Armand, et la Seigneurie de Témiscouata où il aboutit à la ligne Provinciale.

CHEMIN ELGIN.

EUG. RENAULT, Agent, Montmagny.

2,300 acres encore disponibles.

Le chemin Elgin, dans le comté de l'Islet, part du fleuve St. Laurent, à St. Jean Port Joly, traverse les seigneuries et passe dans la ligne de division entre les cantons Fournier, Ashford, Garneau, Lafontaine, Casgrain et Dionne, et fait intersection avec le chemin Taché, entre les cantons Garneau et Lafontaine.

CHEMIN DU LAC ST. JEAN.

L. Z. ROUSSEAU, Agent, St. Roch de Québec.

15,658 acres disponibles.

Le chemin du Lac St. Jean part du canton de Tewkesbury, dans le comté de Québec, traverse le canton Cauchon, et passe à travers les terres non arpentées et le canton Métabetchouan, jusqu'au village du même nom dans le comté de Chicoutimi.

CHEMIN MARITIME. (Rive Sud).

JOHN EDEN, Agent, Bassin de Gaspé.

LOUIS ROY, do Cap-Chat.

21,995 acres encore disponibles.

Le chemin Maritime de la Rive Sud part de la seigneurie de Ste. Anne-des Monts et traverse les cantons Tourelle, Christie et Duchesnay, la seigneurie de

 APPENDICE No. 20.—*Suite.*

Mont Louis, le canton Taschereau, la seigneurie de la Magdeleine, le canton Denoue, la seigneurie de la Grande Vallée des Monts, le canton Cloridorme, la seigneurie de l'Anse à l'Étang et le canton Sydenham, jusqu'au canton Fox, tous dans le comté de Gaspé.

 CHEMIN MARITIME (RIVE NORD.)

GEORGE DUBERGER, Agent, Malbaie.

21690 Acres disponibles.

Le chemin Maritime de la rive nord part de la rivière Noire qui sépare le canton Callière de la seigneurie du Mont Murray, dans le comté de Charlevoix, traverse le dit canton Callière, dans ce dernier comté, et ceux de Saguenay, Tadousac, Bergeronnes, Escoumains et Iberville dans le comté de Saguenay, longeant ainsi la rive nord du fleuve St. Laurent jusqu'à la ligne ouest de la seigneurie de Mille Vaches, dans le dit comté de Saguenay.

 CONDITIONS DES OCTROIS GRATUITS.

- 1o Le preneur d'un permis d'occupation, à titre d'octroi gratuit, devra de suite se rendre sur la terre qui lui est assignée et l'occuper. S'il manque de le faire, sous un mois de la date de son billet, ou si, après s'être mis sur la terre, il l'abandonne, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à l'obtenir.
- 2o Il devra, sous quatre années de la date de ce billet, défricher et mettre en culture douze acres de la terre à lui assignée, c'est-à-dire, au moins trois acres chaque année respectivement, y construire une maison, et y résider jusqu'à l'entier accomplissement de ces conditions. Après leur accomplissement, il aura droit à une patente, pour cet octroi.
- 3o S'il est dans la nécessité de laisser temporairement sa terre, il devra en prévenir l'agent local, et l'informer de la durée et des causes de cette absence projetée, ce dont l'agent, si les causes de l'absence lui paraissent suffisantes, prendra note dans un livre. S'il s'absente sans permission, ou prolonge son absence au-delà du temps convenu, il sera considéré avoir, par là, perdu tout droit à sa location.
- 4o Tout transport fait, ou toute tentative de faire transport de ce billet de location, sans la connaissance et la sanction préalable de l'agent, sera pareillement considérée comme faisant perdre tous les droits de celui qui s'en rendra coupable.
- 5o Dans tous les cas d'abandon de la terre assignée, icelle terre sera aussitôt considérée disponible, et elle pourra être octroyée de nouveau, ou par location, ou par vente.

NOTE.—Le système d'octrois gratuits en pratique dans cette Province, à l'exception des octrois n'excédant pas dix acres pour maisons d'école, hôtels de ville, etc., et les octrois n'excédant pas cinquante acres, pour les lieux de culte public, et cent acres pour fermes-modèles de industrielles, est restreint, par la loi, aux terres mises en réserve pour cet objet le long ou chaque côté des chemins de colonisation mentionnés dans le tableau qui précède.

APPENDICE No. 21.

TABLEAU montrant les noms des Chemins de Colonisation, les noms des Agents, et le nombre de Locations émises sur ces Chemins depuis le 1er Juillet 1875 au 30 Juin 1876 inclusivement, etc.

CHEMINS.	AGENTS.	Locations émises.	No. d'acres.	Locations annulés.	No. d'acres.
Taché.....	J. B. Lepage. C. T. Dubé, E. Renault, P. A. Proux.	20	1732	2	200
Témiscouata.....	C. T. Dubé.....	3	198	2	177
Matapédia.....	J. B. Lepage et E. J. Riopel.....	1	10	5	474
Kempt.....	do. do	2	200		
Matane et Cap Chat.....	Louis Roy...J. B. Lepage.....	4	319		
Elgin.....	Eug. Renault.....				
Etchemin.....	P. A. Proux.....				
Mailloux.....	Eug. Renault.....	2	100		
Ware et Langevin.....	P. A. Proux.....			1	100
Lac St. Jean.....	L. Z. Rousseau.....				
Maritime (Rive Sud)...	John Eden et L. Roy.....	2	200		
Maritime (Rive Nord)...	Geo. Duberger.....	9	756		
Kennebec.....	P. A. Proux.....				
	Total.....	43	3606	10	951

E. E. TACHÉ,
Assistant-Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Québec, 30 Juin 1876.

APPENDICE No. 22.

Québec, 30 Septembre 1876.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne,

MONSIEUR,

En terminant mon Rapport comme Inspecteur des Agences pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1875, j'avais l'honneur de vous informer que, par suite de la mort de l'agent pour la division de la Chaudière, je remplissais depuis quelques mois les fonctions d'agent pour cette division et que je devais y rester jusqu'à la nomination d'un successeur.

Le commencement de la présente année fiscale me trouva donc remplissant les fonctions d'agent que je continuai à remplir sans interruption, jusqu'au commencement de février dernier, époque où fut nommé un nouvel agent.

L'ancien agent, M. Fortin, avait compilé avec grand soin des livrets que l'on appelle "Section Books" pour toutes les terres comprises dans les limites de son agence; mais, quant au *Land Roll* et au Livre de ventes, ils existaient à peine pour un tiers du territoire confié à sa surveillance. En conséquence, j'employai à remplir cette lacune tous les moments que je pouvais dérober à l'accomplissement de mes devoirs généraux comme agent. Je réussis ainsi à entrer dans le *Land Roll* les terres comprises dans dix cantons et au Livre de ventes, toutes celles non encore concédées par Lettres-Patentes et comprises dans quatorze cantons, en tout à peu près 1400 ventes. La préparation de ces deux livres, qui exigeait beaucoup de soin, occupa mes loisirs pendant près de six mois.

Un agent ayant enfin été nommé pour la division de la Chaudière, je reçus instruction de laisser cette agence, ce que je fis avant d'avoir pu initier le nouvel agent aux devoirs de sa charge. Ce fut un officier de votre Département qui reçut ordre d'aller le mettre au fait de ses nouvelles fonctions.

En laissant l'agence de la Chaudière, je me rendis à Québec où, immédiatement après mon arrivée, je reçus instruction de me transporter sur le champ dans l'agence de St. François, pour y faire une investigation touchant une affaire qui occupait alors grandement l'attention publique, relative à la cancellation de certaines ventes pour non-accomplissement des conditions d'établissement. Les terres dont les ventes avaient ainsi été annulées se trouvent près du lac Mégantic, et dans d'autres endroits de cette agence.

En remplissant cette importante mission, je visitai plusieurs parties de l'agence, entre autres le nouveau canton de repatriement à La Patrie, où j'eus l'honneur de vous rencontrer ainsi que l'Honorable M. DeBoucherville. Là j'eus aussi plusieurs entrevues avec l'agent de Colonisation M. Chicoine; puis j'allai faire visite au membre du comté, au Directeur de la "Glasgow and Canadian Land and Trust Company," en un mot je vis toutes les personnes dont je croyais pouvoir obtenir des renseignements relatifs à l'objet de ma mission.

Parti de Québec le 8 février, j'y revins vers la fin du mois, puis je me rendis à Leeds où je préparai un long et minutieux rapport qui vous mit à même de donner satisfaction à toutes les parties intéressées.

Pendant que j'étais dans l'agence de St. François, je passai deux ou trois jours au Bureau de l'Agent feu M. Farwell, et j'examinai ses comptes et ses livres. Ce monsieur se trouvait alors dans un état de santé tel qu'il n'y avait pas lieu d'entretenir grand espoir pour sa guérison. Je ne fus donc pas surpris du tout, lorsque, quelques temps après, j'eux la douleur d'apprendre sa mort. M. Farwell était un homme d'une grande intégrité et qui entendait très bien les affaires ; pas un agent ne réussissait mieux que lui à faire payer aux colons leurs arrérages. Depuis longtemps son gendre M. Chs. Patton l'aidait à remplir ses fonctions d'agent, et les connaissances que ce monsieur a acquises contribueront nul doute à faire de lui un excellent agent.

A mon retour de Leeds, je me rendis à Québec, où je passai quelques jours, puis le 16^e mars, je me transportai à St. Joseph, chez M. Proux, le nouvel agent pour la division de la Chaudière, dans le but de compléter les instructions qu'il avait déjà reçues, lui apprendre l'usage des différents livres de son agence, et lui donner des informations relativement aux différents documents qu'il aurait à examiner : toutes choses qui m'étaient d'autant plus faciles que j'avais rempli longtemps moi-même les fonctions d'agent dans cette division. Je revins à Québec le 25 du même mois et j'y restai jusqu'au 2 d'avril suivant, m'occupant à préparer des rapports, etc.

Le 8 d'avril, je laissai de nouveau Québec pour aller à Arthabaska faire l'inspection de l'agence de M. Gagnon. J'examinai ses livres et ses comptes, ils étaient corrects. Je constatai que ce monsieur tenait en excellent ordre tous ses papiers et documents, etc., relatifs aux terres et aux bois.

D'Arthabaska, je me rendis aux Trois-Rivières chez M. l'agent Dubord. Là, je constatai, comme j'avais eu occasion de le faire dans toutes les inspections précédentes, que ce Monsieur tenait ses livres et ses comptes relatifs aux terres et aux bois dans un ordre parfait.

De Trois-Rivières, je montai à Montréal pour y faire l'inspection du bureau de M. Belle. Comme M. Dubord, M. Belle ne mérite que des éloges pour la manière habile et intègre dont il s'acquitte de ses fonctions d'agent.

En laissant Montréal, je me rendis à Waterloo où réside actuellement M. Kemp, l'agent pour la Division Magog. Je n'avais pas fait l'inspection de son bureau l'année précédente. J'examinai donc ses comptes et je les trouvai corrects. Dans l'agence de M. Kemp, il ne reste que bien peu de bonnes terres à vendre et le revenu provenant des bois est presque nul, de sorte que la besogne de l'agent consiste surtout dans la collection des arrérages. Les terres de cette agence ont en général été vendues à un prix élevé, et ont donné autrefois un revenu considérable. De Waterloo je revins à Québec où j'arrivai le 13 avril.

De retour dans cette ville, je passai plusieurs jours, occupé à préparer mes rapports, puis j'inspectai aussi le bureau de l'agent pour la Division St. Charles, M. Rousseau, qui demeure à Québec. Le 20 je laissai de nouveau Québec pour aller inspecter quelques-unes des agences situées au sud du fleuve St. Laurent. La première où j'allai fut l'agence de Montmagny. Après examen, je trouvai que les livres et les comptes de M. Renault étaient tenus correctement. Cette agence se compose de trois anciennes agences qui avaient chacune leurs livres respectifs que les agents d'alors ne tenaient pas toujours correctement, ce qui était cause que M. Renault était exposé à commettre des erreurs, et compliquait beaucoup sa besogne. A mon retour à Québec, je crus donc devoir recommander que le département lui fit faire des livres nouveaux copiés sur les livres officiels mêmes, et c'est ce qu'on a fait.

De Montmagny, je descendis à la Rivière-du-Loup, pour y faire l'inspection du bureau de M. Dubé, agent pour la Division Grandville. J'examinai les livres et les comptes de ce monsieur et je les trouvai correctement tenus.

Le 25 je laissai la Rivière-du-Loup pour me rendre à Rimouski ; là, j'examinai les comptes et les livres de M. Lepage et je constatai qu'ils étaient bien tenus. J'avais aussi reçu instruction de faire, dans cette agence, des investigations sur plusieurs cas spéciaux, un surtout qui était pendant depuis longtemps devant le département. Le rapport que je fis sur cette affaire ayant été approuvé, la difficulté est maintenant réglée à la satisfaction des parties intéressées. En laissant Rimouski, je remontai à Québec, et de là à Leeds, attendant l'ouverture de la navigation sur la Rivière Saguenay.

Je restai à Leeds jusqu'au 20 mai, puis je me rendis alors à Québec, et le 23, je m'embarquai pour Chicoutimi, dans le but d'aller faire l'inspection de l'agence de M. Tremblay ; j'examinai les livres et les comptes de ce monsieur, et je les trouva correctement tenus. Là aussi, j'eus à faire des investigations sur une foule de cas spéciaux, au sujet desquels, j'ai transmis des rapports au département. Pendant que j'étais à Chicoutimi, les eaux de la Rivière Saguenay montèrent plus qu'elles ne l'avaient jamais fait auparavant, à tel point qu'on remarquait à peine la différence entre la haute et la basse marée. Le courant était si fort que le vapeur ne put accoster le quai qui s'avance pourtant à une distance assez considérable dans la rivière, et qu'une partie des estacades que possédaient les Messieurs Price au-dessus de leurs moulins dans Chicoutimi furent rompus, ce qui causa à ces Messieurs la perte d'un grand nombre de billots.

L'inondation causa aussi de grands dommages dans les environs du Lac St. Jean où les eaux atteignirent une hauteur à laquelle elles ne s'étaient jamais élevées auparavant.

Je laissai Chicoutimi le 1er juin et me rendis à Murray Bay où je fis l'inspection du bureau de M. l'agent Duberger qui se fait maintenant assister dans ses fonctions par son fils. Je suis heureux de pouvoir dire ici que j'ai pu constater que, depuis ma précédente inspection, ce monsieur administre les affaires de son agence avec beaucoup plus d'habileté que par le passé ; je lui donnai néanmoins quelques avis que je crus nécessaires. Les collections sur les ventes des terres dans cette agence sont à peu près nulles : ce qui provient de ce qu'une grande partie des terres vacantes de la Couronne y sont impropres à la colonisation. Je partis de Murray Bay le 8, et montai à Québec où je restai jusqu'au 14, occupé à préparer mes rapports.

Je partis alors de Québec pour aller faire l'inspection des agences du district d'Ottawa. Pour m'y rendre, je passai par *Dalhousie mills*, dans le comté de Glengary où j'avais à faire une investigation sur un différend qui existait relativement à un morceau de terre dans le Canton Newton, situé près de la ligne de division entre les deux provinces. Après avoir entendu les réclamations des différentes parties et examiné un certain nombre de témoins produits par elles, je me rendis par Pointe Fortune sur la Rivière Ottawa, à Grenville, résidence de l'agent pour la partie est de l'agence de la Petite-Nation.

Comme des plaintes avaient été portées contre l'agent, M. Filion, et qu'on l'accusait de partialité dans la vente des terres dans le Canton Arundel, je me rendis avec lui dans cette localité, et là j'examinai les personnes qui l'avaient accusé. Dans un cas seulement, je trouvai qu'il y avait matière à plainte ; et si justice n'avait pas été rendue de suite au plaignant, c'était sa propre faute.

Selon moi, M. Fillion est animé d'un vif désir de s'acquitter des devoirs de sa charge avec intégrité et impartialité vis-à-vis de tous.

Le 22 au soir, je laissai Grenville et me rendis par le vapeur à Thurso où j'arrivai le lendemain matin. L'agent, M. Cameron tient ses livres et ses comptes en parfait ordre, comme j'ai pu m'en convaincre après examen. C'était la première inspection que je faisais de son bureau depuis qu'il avait été nommé agent ; mais il s'était si bien initié à ses fonctions pendant qu'il était assistant de feu son père que je n'eus que quelques conseils à lui donner. Le lendemain, je partis de Thurso pour me rendre à Ottawa où j'arrivai le soir.

D'Ottawa, je me transportai à Hull, chez M. Farley, agent pour la Division Gatineau. Mais comme les comptes de ce Monsieur avaient été examinés par M. Collins, un des officiers de votre département, dans le cours de l'hiver précédent, je ne crus pas devoir poursuivre mon inspection au delà de cette date ; et, comme M. Farley est un ancien agent et qu'il a beaucoup d'expérience, je ne restai que quelques heures chez lui. En conséquence, je laissai Ottawa le 27 et me rendis dans l'agence de Coulonges.

Le lendemain, je fis l'examen des livres et des comptes de M. Heath qui demeure à Clarendon et je n'y trouvai aucune erreur. Après avoir fait, dans cette agence, une investigation dont j'avais été chargé par le département, je revins à Ottawa.

Je laissai Ottawa le 30 au soir, dernier jour de l'année fiscale ; et, en m'en revenant à Québec, je passai par Joliette où je n'étais pas allé l'année précédente, et j'y fis l'examen des livres et des comptes de M. Delfausse.

En terminant ce rapport, je crois devoir dire que, dans le cours de mes inspections, j'ai pu me convaincre que tous les agents tenaient leurs comptes correctement et qu'ils étaient disposés à s'acquitter des devoirs de leur charge avec toute l'ardeur et l'habileté dont ils sont capables. Toutefois, bien qu'il n'y ait rien à reprocher au grand nombre d'entre eux, j'ai remarqué chez quelques-uns un manque d'ordre dans l'arrangement de leurs papiers et documents, et aussi de la négligence à entrer dans leurs livres de lettres les lettres officielles par eux écrites, etc. etc. Dans tous ces cas, j'ai fait comprendre aux agents qu'il était absolument de leur devoir d'être moins négligents à l'avenir et tous m'ont promis de donner satisfaction à ce sujet.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JOHN HUME,

Inspecteur des agences.

Québec, 14 Octobre 1875.

A L'HONORABLE H. G. MALHIOT,

Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

En conformité de vos instructions datées le 7 du courant, m'enjoignant d'aller présider à la vente des lots du Côteau St. Louis, je suis parti d'ici le lendemain (le 8) pour me rendre aux Trois-Rivières où samedi, le 9, je rencontrai plusieurs personnes qui m'exprimèrent le désir d'acheter de gré à gré, les lots occupés par elles sans titre. Je les invitai à venir me rencontrer lundi, la veille du jour de la vente, pour l'exécution des contrats ; ensuite, je me transportai sur les lieux, c'est-à-dire, sur le Côteau St. Louis, en compagnie de l'agent M. Lottinville et du Directeur du Cadastre pour identifier les lots réclamés par la Fabrique des Trois-Rivières et étudier le terrain, afin de me mettre en état d'identifier les autres lots lors de la vente.

Lundi, je réglai par ventes privées, au désir de l'Ordre en Conseil et de vos instructions, les réclamations des occupants sans titre, et ce à la grande satisfaction de ces derniers.

Mardi (le 12), je procédai à la vente publique dont le résultat fut des plus satisfaisants : le produit de la vente de chaque lot excédant de beaucoup, dans la plupart des cas, le prix d'évaluation qui a été presque doublé par les enchères pour plusieurs lots. Il est bien entendu que, comme je devais le faire, je ne me suis pas permis de vendre un seul lot au-dessous du prix fixé de départ.

Mercredi (le 13), je continuai la vente ; mais, vu le trop petit nombre d'enchérisseurs qui se trouvaient sur le terrain à cause du temps froid et autres circonstances, j'ai cru plus avantageux d'ajourner la vente indéfiniment.

Le nombre de lots non vendus est de trente-neuf et celui des lots vendus à l'enchère est de cinquante-cinq plus toutefois vingt petits lots situés dans la côte en front des lots du Boulevard Fortin, lesquels ont été vendus en même temps que ceux-ci et comme en faisant partie.

Le produit total de la vente, y compris celui des ventes privées, est de \$5691.70.

Je crois que l'on pourrait disposer avantageusement des lots qui restent, au moyen d'une nouvelle vente publique vers le commencement de Juin prochain.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

L. L. RIVARD,

Surintendant des Biens des Jésuites.

Québec, 6 Octobre 1876.

A L'HONORABLE P. GARNEAU,

Commissaire des Terres de la Couronne, Québec,

MONSIEUR,

En obéissance aux instructions verbales que vous m'avez données, j'ai l'honneur de vous soumettre l'exposé complet suivant des diverses transactions qui ont eu lieu au sujet de l'acquisition faite, par le gouvernement de cette Province, des terres de la ci-devant "*Gaspé Fishery and Coal Mining Company*," notamment des diverses procédures judiciaires qui en ont été la suite et dont le règlement final a eu lieu durant l'année fiscale 1875-76.

En 1872, sur la recommandation d'un comité de l'Assemblée Législative, le gouvernement d'alors décida de prendre les mesures nécessaires pour faire l'acquisition des terres en question pour les livrer à la colonisation : lesquelles terres devant être vendues par le shérif, à la poursuite de Messieurs Barclay & Routh et des commissaires d'école de la municipalité du canton de Cox.

Pour parvenir à ce but le plus avantageusement possible, il fut résolu d'acheter la réclamation des principaux créanciers hypothécaires contre la compagnie (Messieurs Barclay & Routh), laquelle tant en capital qu'en intérêt dépassait \$50,000.00. Et cet achat fut effectué moyennant la somme de \$34,066.67 qui fut payée par le gouvernement au moyen d'un mandat spécial émis sous l'autorité d'un ordre en conseil passé le 14 septembre 1872, en vertu de la 47e section de l'acte 31 Vict., ch. 9, copie duquel ordre en conseil est ci-annexée (annexe No. 1). Puis, enfin, cet achat de créance fut finalement fait et exécuté en bonne forme par acte passé devant Mtre. Ph. Huot, le 5 décembre 1873. (Voir annexe No. 2.)

Pour mettre son plan à exécution, le gouvernement décida de charger quelqu'un d'assister à la vente de ces terres, d'en faire l'achat, en un mot, de s'occuper de la question, de surveiller le tout jusqu'au règlement final, et c'est à moi que fut confiée cette mission.

Or, en 1872, j'assistai aux diverses ventes judiciaires qui eurent lieu à Percé et à New-Carlisle, comme on peut le voir par mes rapports (annexes Nos. 3, 4 et 5). Et, au nom du gouvernement, je devins adjudicateur de 122,312 acres de terres, au prix de..... \$62,501 00
le surplus des terres de la compagnie—2138 acres—ayant été adjugé
à d'autres personnes pour une somme collective de..... 1,449 00

Produit total de la vente..... \$63,950 00

Ensuite, il fut procédé à la distribution des deniers devant la Cour Supérieure du district de Québec : le gouvernement devant être colloqué pour le montant de la créance de Messieurs Barclay & Routh : mais, par suite de l'incendie du Palais de Justice durant l'hiver de 1873, on dut restaurer les dossiers détruits et on ne put parvenir à régler définitivement les diverses réclamations dans la cause que durant l'année qui vient de finir.

Le montant des diverses réclamations primant celle du gouvernement, joint à celui du pourcentage applicable au fonds des Batisses et du juré et des frais judiciaires et autres, forme une somme d'environ \$17,450.00.

Or la balance du produit de la vente,—environ \$46,500.00—revient au gouvernement comme représentant Messieurs Barclay & Routh, moins peut-être une légère réclamation qui, paraît-il, est encore pendante devant la Cour, en faveur d'une municipalité.

De tout ce qui précède, il résulte qu'au moyen de sa transaction avec Messieurs Barclay & Routh, les terres en question (122,312 acres) ne coûtent réellement au gouvernement que \$51,035.52, savoir :

1o Montant payé à Barclay & Routh.....	\$34,066 67
2o Dépôt fait au bureau du Trésor de la province, au crédit des shérifs (ce qui, avec les \$1,449.00 payées par les autres adjudicataires, a suffi pour couvrir les autres réclamations, etc.)	15,000 00
3o Payé à J. R. Hamilton, en 1873, en à compte de sa réclamation comme curateur.....	1,500 00
4o Payé par moi-même au shérif Sheppard lors de la vente.....	50 00
5o Frais de voyages, etc.....	418 85
Total.....	<u>\$51,035 52</u>

égal à environ 42 centins l'acre.

Enfin, ces terres furent livrées à la colonisation et mises en vente par un ordre en conseil, en date du 10 janvier 1874, au prix de vingt centins l'acre. (Voir annexe No. 6) ; cette réduction au-dessous du prix coûtant, étant basée, d'après l'ordre en conseil, sur la considération que le produit probable de la vente des bois sur les mêmes terres couvrirait le déficit.

Comme vous me demandez mon opinion à ce sujet, je dois déclarer qu'après avoir bien considéré la question, et aussi d'après l'expérience des deux années écoulées depuis la mise en vente des terres, je ne crois pas qu'au moyen de cette vente à vingt centins l'acre et du produit de la coupe de bois, l'on puisse réaliser le prix coûtant des dites terres, lesquelles, à mon avis, devraient être vendues un prix suffisant pour couvrir le prix d'achat, les frais et déboursés, les pertes inévitables, etc.

Le tout humblement soumis par

Votre très-obéissant serviteur,

L. L. RIVARD.

APPENDICE No. 23.

BUREAU DU CADASTRE,

Montréal, 30 Juin 1876.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous ce pli, un tableau contenant l'état détaillé des opérations du Bureau du Cadastre sous ma direction, pendant l'année qui vient de s'écouler.

D'après vos instructions, j'ai fait faire les copies des livres de renvoi dans le bureau, sans en augmenter le personnel.

Pareillement, au désir de votre lettre du 15 octobre 1875, le géomètre du bureau a fait, simultanément avec celui du bureau de la division Terrebonne, le relevé de la rivière Jésus, depuis son embouchure dans le fleuve St. Laurent jusqu'au Lac des Deux-Montagnes, et l'arpentage des îles qui s'y trouvent. Le temps employé à faire ce travail, sur les lieux et dans le bureau, a été d'à peu près cinq semaines.

Maintenant, pour compléter nos travaux, il me reste à prendre quelques informations sur les titres de certains terrains dans St. Valentin et Lacolle, dont les propriétaires sont absents, et à comparer les livres de renvoi avec les plans des différentes localités que nous avons cadastrées. Aussitôt que je me serai procuré les renseignements dont j'ai besoin et que je me serai assuré que tous ces documents sont corrects, je vous les enverrai.

Le cadastre du comté de St. Jean étant achevé, je me propose de commencer de suite celui de Verchères.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

(Signé.) J. B. VARIN,
Directeur

APPENDICE No. 23 (a).

TABLEAU Synoptique des travaux du Bureau du Cadastre, District de Montréal, J. Bte. Varin, Directeur, pour l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au livre de Ren-voi.	Date de clôture.	Epoque de laquelle doivent compter les 24 mois accordés pour renouveler l'Enregistrement.
	Arpents.	Perc.	Pieds.			
COMTÉ DE ST. JEAN.						
Paroisse de St. Jean.....	14430	88	314	236	10 août, 1875...	
“ St. Luc	14665	78	121	225	6 octobre, 1875	
“ Ste. Marguerite de Blairfindie.....	25951	77	179	423	22 décem., 1875	
“ St. Valentin.....	27544	18	152	435	24 février, 1876	
“ Lacolle.....	45943	24	61	869	27 avril, 1876...	
Total.....	128,535	87	179	2,188		

APPENDICE No. 24.

Québec, 15 Juillet 1876.

A L'HONORABLE P. GARNEAU,

Ministre, Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

Un état complet et détaillé que j'ai l'honneur de vous présenter, vous fera voir que les travaux faits dans différentes sections des districts de Québec, et de Montmorency, ont demandé beaucoup d'attention pour constater l'exactitude et la concordance de quelques plans de paroisses et cours de rivières situées dans ces divers districts.

Durant l'année trois paroisses ont été cadastrées, leurs plans et leurs livres de renvoi sont faits.

La superficie de ces trois paroisses est de 68834 arpents carrés et forme 1574 parcelles, réparties comme suit :

St. Casimir.....	28424 arpents.	550 parcelles
St. Jean Deschaillons.....	29410 do	723 do
Ste. Emmélie.....	11000 do	192 do
Leclerville (village inc.).....	901 do	109 do

1. L'arpentage et la triangulation de toutes les lignes limitatives de la *Seigneurie* de St. Jean Deschaillons a été fait pour en connaître et constater la superficie exacte; le mesurage de ces lignes s'est fait jusqu'à la rivière Bécancour, dans le township Somerset; la longueur de ces lignes est de plus de 49 milles.

2. Le levé du plan de divers chemins sur une longueur de 55 milles.

3. Le levé du plan de la grande et de la petite rivière Duchêne avec leurs affluents, 23 milles de long.

4. Le levé du plan du fleuve, en front de la dite seigneurie, 7 milles de long

5. L'arpentage de la nouvelle paroisse Ste. Emmélie a nécessité le mesurage et la triangulation de 18 milles de longueur de chemins, 15 milles de rivière et 4 milles de lignes limitatives.

6. Dans la paroisse de St. Casimir, le levé du plan de divers chemins et de la grande rivière Ste. Anne dans la dite paroisse, a nécessité le mesurage de 60 milles $\frac{1}{2}$ de longueur, plus 11 milles mesurés pour établir les limites de la paroisse St. Casimir.

7. Le chaînage de la ligne qui divise la seigneurie de Deschambault de celle de Portneuf, 9 milles de long.

8. Fixation de la ligne limitative entre la paroisse de Deschambault et celle de St. Albans.

9. Temps employé à faire et établir, par un plan, la distinction entre les terres boisées et celles cultivées dans la paroisse de Valcartier.

10. Les mois de mai et juin employés à vérifier et constater les erreurs dans le mesurage de 720 parcelles sur 1506 que contient la paroisse de Beauport.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre dévoué et obéissant serviteur,

(Signé), P. L. MORIN,
Directeur du Cadastre.

APPENDICE No. 24 (a).

TABLEAU Synoptique des travaux exécutés par le Bureau de Cadastre de Québec, durant l'année fiscale 1875-76. P. L. Morin, Directeur.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.	Nombre de parcelles por- tées au livre de renvoi.		REMARQUES.
	Arpents.			
Paroisse St. Casimir	28,424	550	
Do St. Jean Deschaillons...	29,410	723	
Do Ste. Emmélie.....	11,000	192	
Village incorporé Leclerville.....	901	109	
Total.....	69,735	1574	

APPENDICE No. 25.

BUREAU DU CADASTRE,
Trois-Rivières, 19 Juillet 1876.

A L'HONORABLE P. GARNEAU,
Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre, sous une autre enveloppe, et par la malle de ce jour, un tableau contenant le détail des travaux exécutés par le Bureau de Cadastre de Trois-Rivières, pendant l'année expirée le 30 juin dernier.

Dans le cours de l'année en question, nous avons cadastré quatre paroisses du comté de St. Maurice, savoir : celles de St. Boniface, St. Mathieu, Ste. Anne d'Yamachiche et St. Elie, couvrant une superficie collective de 129,209 arpents divisée en 2328 lots ou parcelles dont les descriptions ont été portées au livre de renvoi de ces paroisses respectivement.

Ayant, au cours des opérations de mesurage dans la paroisse de St. Elie, découvert, entre autres irrégularités, qu'il y avait une certaine étendue de terrain non comprise dans les subdivisions primitives des townships de Caxton et Belleau, il est devenu nécessaire d'ériger, sous le nom de "*Gore de Caxton*," une augmentation à ce dernier township ; et le géomètre de ce bureau a reçu instruction d'exécuter toutes les opérations de subdivisions et de mesurages nécessaires pour cette érection ; ce qui l'a tenu occupé sur les lieux pendant près de onze semaines, et détourné, pendant tout ce temps, du travail régulier de ce bureau.

Dans le cours de la même année, il a aussi été exécuté, dans le comté de Champlain, des opérations préliminaires longues et étendues, qui ne sont pas portées dans les colonnes de ce tableau. La principale de ces opérations, c'est le relevé trigonométrique et astronomique de la rivière Batiscan, depuis son embouchure jusqu'à l'intersection de la ligne N.-E. du district des Trois-Rivières ; et de la rivière des Envies, depuis son confluent avec la rivière Batiscan jusqu'à l'intersection de la ligne S.-O. de la seigneurie de Ste. Anne,—avec les îles qu'on trouve dans chacune d'elles. Pour effectuer ce long et important travail, il a fallu établir quatre cent quatorze (414) points ou stations de triangulation, et lever cinq cent trente-six courses astronomiques, sur un parcours collectif de 65 milles.

Comme ce dernier travail a été exécuté dans un comté où les opérations proprement dites ne font que débiter, je ne l'ai pas inclus dans le tableau présentement transmis. Il en sera fait mention dans les tableaux accompagnant les rapports subséquents, lorsqu'il sera question des paroisses dans les limites desquelles il a été exécuté, suivant le cas.

Avec les paroisses dont je vous fais rapport aujourd'hui, se termine et complète le cadastre du comté de St. Maurice et de la division d'enregistrement des Trois-Rivières ; laquelle (division), en y comprenant la cité des Trois-Rivières, dont le cadastre a déjà été mis en opération, contient six mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (6897) lots ou parcelles.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé.)

G. A. BOURGEOIS,
Directeur.

APPENDICE No. 25 (a).

TALEAU Synoptique des Travaux du Bureau de Cadastre du District des Trois-Rivières, depuis le 1er Juillet 1875 au 30 Juin 1876. G. A. Bourgeois, Directeur.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de lots ou parcelles portés au livre de renvoi.	Longueur en milles du relevé des chemins, rivières ou autres fronts irréguliers.	REMARQUES.
	En pieds français pour villes et villages incorporés.	En arpents pour les paroisses situées dans les seigneuries.	En acres pour les paroisses situées dans les townships.			
DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES. <i>Comté de St. Maurice.</i>						
Paroisse de St. Boniface.....			26491 0 00	429	Milles. Chaines. 43 60	
do St. Mathieu.....			27716 0 00	285	36 00	
do Ste. Anne d'Yamachiche.....		28597 0 00		1173	82 03	
do St. Elie.....			30990 0 00	441	65 60	
Totaux.....		28597 0 00	85197 0 00	2328	227 23	

APPENDICE No. 26.

BUREAU DU CADASTRE,

Montmagny, 1er Juillet 1876.

A L'HONORABLE P. GARNEAU,

Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre un tableau indiquant l'état des travaux exécutés par le Bureau de Cadastre du District de Montmagny, pendant l'année expirée le 30 Juin dernier.

Dans le cours de cette année, trois paroisses et deux cantons ont été complètement cadastrés, savoir : celles du Cap St. Ignace, de St. Antoine de l'Isle aux Grues, comprenant toutes les îles du Comté de Montmagny, au nombre de seize ; de St. Paul de Montminy, comprenant le canton Montminy, une partie des cantons Armagh, Mailloux et Ashburton. J'ai aussi cadastré la partie du canton d'Ashburton qui n'est pas annexée à aucune paroisse, et enfin le canton Bourdages, moins la partie annexée à la paroisse de St. Cyrille, comté de l'Islet, le tout couvrant une superficie de 53,505 arpents dans les seigneuries, et 110,202 acres dans les cantons. Le nombre total de parcelles est de 2,593, réparties comme suit dans le tableau synoptique des travaux du Cadastre, District de Montmagny. Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer que les travaux dans la paroisse de St. Valier, dans le comté de Bellechasse, sont présentement considérablement avancés, bien qu'ils ne puissent faire la matière du présent rapport.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

(Signé.)

E. CASGRAIN,

Directeur et Géomètre.

APPENDICE No. 26 (a.)

TABLEAU Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Montmagny, Eugène Casgrain, Directeur, pour l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Nombre de milles relevé, fleuve, rivières, chemins et lignes seigneuriales.
	Arpents.	Perches.	Acres.		
COMTÉ DE MONTMAGNY.					
Paroisse du Cap St. Ignace.....	46,653			1,298	82½
“ de St. Antoine de l'Île aux Grues.....	6,882			175	51½
“ de St. Paul de Montminy.....			56,236	631	17
Canton Ashburton.....			24,688	243	2
Canton Bourdages.....			29,278	246	
	53,535		110,202	2,593	153
COMTÉ DE L'ISLET.					
Fleuve St. Laurent.....					23½
Rivière et lac des Trois-Saumons.....					21½
Lignes seigneuriales.....					15½
Chemin de fer.....					22½
COMTÉ DE BELLECHASSE.					
Fleuve St. Laurent.....					15½
Rivière Boyer.....					20½
Lignes seigneuriales.....					17½
Chemin de fer.....					16½
Routes de St. Valier.....					6
					159½
					153
					312½

APPENDICE No. 27.

BUREAU DU CADASTRE,

St. Jérôme, 19 Septembre 1876.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Asst.-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant des opérations de mon bureau pour l'année fiscale expirant le 30 Juin 1876, savoir :

Municipalités cadastrées—	No. de lots—	Etendue en superficie—	chemins relevés.
Ville de Terrebonne....	415	639 arpents 95 perc.	
Par. de Terrebonne.....	620	22659 " 88 "	658 arpents.
" Ste. Anne des Plai- nes	509	28970 " 14 "	1020 "
" Ste. Sophie.....	501	30936 " 90 "	1400 "
Ville Inc. New Glas- gow.....	46	80 " 53 "	
Totaux.....	2091	83287 " 40 "	3078 "

En obéissance aux instructions reçues de votre Département, M. Leclerc a, de plus, fait le relevé de la rive nord de la Rivière Jésus, depuis le village de Lachenaie jusqu'au grand moulin de la paroisse de St. Eustache et des îles formant partie des comtés de Terrebonne, l'Assomption et Deux-Montagnes dans cette rivière. Ce travail commencé le 7 Février dernier n'a été terminé que le 17 mars suivant. Le plan de ce relevé vous a déjà été transmis.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé.)

J. A. HERVIEUX,

Directeur.

APPENDICE No. 27 (a).

TABLEAU Synoptique des travaux du Bureau du Cadastre de St. Jérôme, J. A. Hervieux, Directeur,
pour l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de la clôture.
	Arpents.	Perches.			
Ville de Terrebonne	639	95	415	
Paroisse de Terrebonne.	22,659	88	620	
Paroisse de Ste. Anne des Plaines.....	28,970	14	509	
Paroisse de Ste. Sophie.....	30,936	90	501	
Village incorporé de New Glasgow.....	80	53	46	
	83,287	40		2,091	

APPENDICE No. 28.

BUREAU DU CADASTRE,

Hull, 1er Juillet 1876.

A L'HONORABLE P. GARNEAU,

Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un tableau des travaux exécutés par ce bureau, durant l'année finissant le 30 Juin dernier.

Dans le cours de cette année, nous avons pu cadastrer les quartiers Nos. 1, 2, 4 et 5 de la cité de Hull, et nous sommes actuellement à préparer le plan et livre de renvoi du quartier No. 3, ce qui complètera le cadastrage de cette cité. Je pourrais vous transmettre les plans et livres de renvoi des susdits quartiers déjà cadastrés, à l'exception du plan du quartier No. 2, qui se trouve sur la même feuille que celui du quartier No. 3, encore inachevé ; mais je crois qu'il serait préférable de laisser les plans et livres de renvoi de la cité de Hull à l'examen du public, pour inspection et vérification, tel que pourvu par nos livres d'instructions, vu que cette cité est tout nouvellement érigée et qu'il n'y a aucun plan d'icelle aux Départements du gouvernement de Québec, de même qu'il n'y en a aucun d'enregistré au bureau d'enregistrement du District d'Ottawa—si ce n'est un plan des propriétés de Ruggles Wright, filé chez le protonotaire du dit district.

Nous avons eu aussi beaucoup de difficulté à nous procurer les informations nécessaires,—quelques-uns des grands propriétaires se refusant d'en donner aucune.

Conformément à vos instructions, et dans le but de profiter de la saison d'hiver pour avancer plus rapidement les travaux du cadastre, j'ai fait faire le relevé de la rivière Gatineau à partir des limites de la cité de Hull jusqu'à celles du township de Wakefield, sur les confins du township de Hull, ainsi que le relevé du lac Meach et des grands chemins du dit township de Hull et du village de Waterloo, formant un parcours de 119 milles et 60 chaînes.

Le tableau, d'ailleurs, qui accompagne le présent rapport, montre en détail les travaux exécutés durant l'année, à l'exception des travaux faits pour le quartier No. 3, et que nous ne croyons pas nécessaire de faire connaître, comme les opérations de ce quartier ne sont pas encore terminées.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

(Signé.)

CHS. LEDUC,

Directeur.

APPENDICE No. 28 (a).

TABLEAU Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre du District d'Ottawa, Charles Leduc, Directeur, pour l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉS.	Mesure anglaise. Superficie des terrains cadastrés.				Nombre de lots désignés au Livre de Renvoi.	Longueur en milles du relevé des chemins, rivières et des lots irréguliers.
	Acres.	Roods.	Per.	Pds.		
COMTÉ D'OTTAWA.						
<i>Ville de Hull.</i>						
Quartier No. 1.....	1511	3	38	91	344	Milles. 17 - 40 - 00
do 2.....	402	3	13	146	488	Chaines. 9 - 37 - 00
do 4.....	91	1	13	00	525	Mailles. 7 - 30 - 00
do 5.....	612	3	21	66	558	10 - 17 - 00
do 3.....						8 - 00 - 00
Relevé du Lac Meach et de la Rivière Gatineau, et des chemins dans le } canton de Hull, Village de Waterloo..... }						{ 65 - 00 - 00 2 - 16 - 00
Totaux.....	2619	0	6	25	1915	119 - 60 - 00

APPENDICE No. 29.

Beauharnois, 30 Juin 1876.

E. E. TACHÉ,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec les présentes, les plans et livres de renvoi, ainsi que les copies de ces derniers, qui composent la somme de travaux accomplis par ce bureau pour l'année finissant le 30 Juin 1876. Le tableau synoptique, ci-annexé, vous donnera une idée précise sur la nature et l'étendue de ces travaux.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé.) L. A. SEERS,

Directeur.

APPENDICE No. 29 (a).

TABLEAU Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Beauharnois,
L. A. Seers, Directeur, pour l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.		Nombre de lots désignés au Livre de Renvoi.	REMARQUES.
	Arpents.	Perches.		
Paroisse St. Timothée.....	19,657	34	592	Copies des livres de renvoi transmises en même temps que les originaux.
Paroisse Ste. Cécile.....	14,211	62	374	
Paroisse St. Stanislas de Kostka..	13,327	75	318	
Total.....	47,198	71	1284	

APPENDICE No. 30.

BUREAU DU CADASTRE,

Joliette, 14 Juillet 1876.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre, avec la présente, un tableau contenant un état détaillé des opérations du Bureau du Cadastre de Joliette, pendant l'année fiscale qui vient de s'écouler.

Dans le cours de cette année la paroisse de St. Thomas a été cadastrée ainsi qu'une partie de la paroisse de Ste. Elizabeth. Le cadastre de cette dernière paroisse aurait pu être complété pour figurer dans ce rapport si les travaux d'arpentages n'avaient pas été interrompus par la maladie de mon géomètre, M. Dorval.

Le relevé des chemins publics et des cours d'eau qui bornent la plupart des concessions, et qui sont très-sinueux, nous a occasionné une grande somme de travail. Outre ces inconvénients et bien d'autres trop long à énumérer, nous avons rencontré plusieurs concessions dont les terres en bois debout et toutes plus ou moins moncelées, n'offraient aucune trace d'arpentages.

Aussitôt que M. Dorval sera parfaitement rétabli, nous reprendrons nos opérations dans la paroisse de Ste. Elizabeth.

En attendant, les travaux se poursuivent dans la paroisse de St. Félix de Valois, avec l'assistance de M. l'arpenteur C. Laurier, que vous m'avez recommandé.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

(Signé.)

M. CRÉPEAU,

Directeur.

APPENDICE No. 30 (a).

TABLEAU Synoptique des travaux du Bureau de Cadastre de Joliette, M. Crépeau, Directeur, pour l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	REMARQUES.
	Arpents.	Perches.	Pieds.		
<i>Comté de Joliette.</i>					
Paroisse de St. Thomas.....	22,952	96	76	655	
Paroisse de Ste. Elizabeth (partie).....	(a)	469	(a) La superficie ne peut être donnée avant que le cadastre de cette paroisse soit terminé.
Total.....	1124	

APPENDICE No. 31.

BUREAU DU CADASTRE, District de St. François,

Sherbrooke, P. Q., 17 Juillet 1876.

E. E. TACHÉ, ECR.,

*Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.***MONSIEUR,**

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel de ce bureau, pour l'année finissant le 30 juin 1876.

QUARTIER-EST, 1239 acres et 22211 pieds carrés, No. de lots 900.

QUARTIER-SUD, 691 acres et 33792 pieds carrés, No. de lots 1546.

Le plan et le livre de renvoi du quartier-est ont été soumis à l'examen, le 15 de mai dernier. Le plan et le livre de renvoi du quartier-sud ont été soumis à l'examen le 10 du courant, et le seront durant deux semaines, après quoi ils seront transmis à votre département.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

(Signé.) JAMES ADDIE,
Directeur.

APPENDICE No. 31 (a).

TABLEAU Synoptique des travaux exécutés par le Bureau de Cadastre de Sherbrooke, pendant l'année fiscale finissant le 30 juin 1876. James Addie, Directeur.

LOCALITÉS.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de lots désignés au Livre de Renvoi.
	Acres.	Pieds.	—	
CITÉ DE SHERBROOKE.				
Quartier-Est.....	1239	22211	900
Quartier-Sud	691	33792	1546
Total.....	1930	56003	2446

APPENDICE No. 32.

St. Roch, 30 Juin, 1876.

E. E. TACHÉ, ECR.,

Asst.-Commissaire des Terres de la Couronne, Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre un exposé des travaux, accomplis par le Bureau de Cadastre du Comté de l'Assomption, durant les huit mois écoulés, c'est-à-dire depuis ma nomination au mois de Novembre 1875, jusqu'au 30 Juin 1876.

Suivant les instructions générales concernant le Cadastre etc. M. le Géomètre s'est entendu avec les propriétaires etc, et a pris communication des plans, Cadastres Seigneuriaux, rôles d'évaluation et autres documents qui auraient pu servir au lever d'un plan régulier de la paroisse de St. Roch de l'Achigan ; après avoir étudié ces différents documents, les avoir comparés et avoir fait certains mesurages, pour vérification, il en est venu à la conclusion que l'arpentage régulier de toute la paroisse était d'une nécessité absolue. En conséquence le onze de décembre dernier, M. le Géomètre a commencé son arpentage régulier sur le terrain et a continué journellement sans interruption (excepté les jours de mauvais temps) jusqu'au 30 juin ci-dessus, et a effectué un relevé de chemins et limites de propriétés d'une longueur de quatre-vingt-seize milles et demi, sur le terrain et dix-neuf milles et demi de rivières et ruisseaux, formant un total de cent-seize milles ; comprenant six cent vingt quatre numéros ou parcelles, le tout fait avec le plus grand soin et la plus grande régularité.

Dans le résultat ci-dessus n'est pas compris les chaînages particuliers faits pour avoir la superficie et position de quantité de lots irréguliers.

La somme d'ouvrage, pour parvenir à ce résultat, a été considérable, car la paroisse de St. Roch est composée de lots dont la plus grande partie est de forme irrégulière, puisque la base principale des lots est la rivière de l'Achigan, cours d'eau très sinueux, et que les autres rangs se ressentent de cette base ; il y a aussi trois ruisseaux servant de même, de base, coulant en sens contraire à la rivière, etc.

Pour terminer, j'ai à vous informer, qu'il ne reste plus que quelques continuations de concessions à arpenter, ce qui sera bientôt fait, et que, dans le cours du mois prochain, M. le Géomètre commencera immédiatement la préparation de son plan officiel.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

ONULPHE PELTIER,

Directeur.

APPENDICE No. 32 (a).

TABLEAU Synoptique des travaux du Cadastre des Comtés l'Assomption et Montcalm, O. Peltier, Directeur, pour l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de la clôture.
	Arpents.	Perches.	Acres.		
Paroisse St. Roch L'Achigan.....				624	
Total.....				624	

APPENDICE No. 33.

TABLEAU Synoptique des travaux du Cadastre faits par P. R. A. Bélanger, Ecr.,
A. P., dans le comté de l'Islet, durant l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de la transmission au Département des Terres de la Couronne.	REMARQUES.
	Arpents.	Prchs.	Pieds.			
Paroisse Ste. Louise	19267	512	1876 3 juillet.	
Total.....	19267	512		

APPENDICE No. 34.

TABLEAU Synoptique des travaux du Cadastre faits par W. W. O'Dwyer, Ecr.,
A. P., dans le comté de Rouville, durant l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de la transmission au Département des Terres de la Couronne.	REMARQUES.
	Arpents.	Perchs.	Pieds.			
Poroisse et Village St. Césaire.	38961	945	1876 10 janvier.	
Total.....	38961	945		

APPENDICE No. 35.

TABLEAU Synoptique des travaux du Cadastre faits par H. O'Sullivan, Ecr.,
A. P., dans le comté de Lotbinière, durant l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de la transmission au Département des Terres de la Couronne.	REMARQUES.
	Arpents.	Per.	Pds.			
Paroisse St. Sylvestre.	46975	799	1876. 28 Juin.	
Total.....	46975	799		

APPENDICE No. 36.

TABLEAU Synoptique des travaux du Cadastre faits par J. P. Déry, Ecr., A. P., dans le comté de Portneuf, durant l'année fiscale 1875-76.

LOCALITE.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de la transmission au Département des Terres de la Couronne.	REMARQUES.
	Arpents.	Per.	Pds.			
Paroisse St. Alban.....	29976	590	1875. 5 Octobre.	
Total.....	29977	590		

APPENDICE No 37.

TABLEAU Synoptique des travaux du Cadastre faits par H. H. Robertson, Ecr.,
A. P., dans le comté de Lévis, durant l'année fiscale 1875-76.

LOCALITÉ.	Superficie des terrains cadastrés.			Nombre de parcelles désignées au Livre de Renvoi.	Date de la transmission au Département des Terres de la Couronne.	REMARQUES.
	Arpents.	—	—			
VILLE DE LÉVIS.					1875	
Quartier Notre-Dame, 1er Feuillet.....	196		510	16 décemb.	
Quartier Notre-Dame, 2d Feuillet.....	208		775	"	
Quartier Lauzon, 1er Feuillet.....	145		340	"	
Quartier Lauzon, 2d Feuillet.....	68		152	"	
Total.....	617		1777		

APPENDICE No. 38.

TABLEAU Général donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les bureaux de Cadastre de Montréal, Québec, Trois Rivières, Montmagny, Joliette, Beauharnois, Sherbrooke, Hull, L'Assomption et Terrebonne, depuis le 1er Juillet, 1875 jusqu'au 30 Juin, 1876.

Division Cadastreale.	Comté.	Cité, Ville, Village, Paroisse, Canton.	Superficie des lots cadastrés.				Nombre des lots entrés au Livre de Renvoi.	REMARQUES.
			Acres.	Arpents.	Per.	Pieds.		
Montréal	St. Jean	Paroisse St. Jean		14430	88		236	
"	"	" St. Luc		14665	78		225	
"	"	" Ste. Marguerite de Blairfindie..		25951	77		423	
"	"	" St. Valentin		27544	18		435	
"	"	" Lacolle		45943	24		869	
Québec	Portneuf	" St. Casimir		28424			550	
"	Lotbinière	" St. Jean Deschaillons		29410			723	
"	"	" Ste. Emmélie		11000			192	
"	"	Village incorporée, Leclercville		901			109	
Trois-Rivières	St. Maurice	Paroisse St. Boniface	26491				429	
"	"	" St. Mathieu	27716				285	
"	"	" St. Elie	30990				441	
"	"	" Ste. Anne d'Yamachiche		28597			1173	
Montmagny	Montmagny	" Cap St. Ignace		46653			1298	
"	"	" St. Antoine de l'Île aux Grues		6882			175	
"	"	" St. Paul de Montminy	56236				631	
"	"	Canton Ashburton	24688				243	
"	"	" Bourdages	29278				246	
Joliette	Joliette	Paroisse St. Thomas		22952	96		655	
"	"	" Ste. Elizabeth (partie)		(a)			469	
Beauharnois	Beauharnois	" St. Timothé		19659	34		592	
"	"	" Ste. Cécile		14211	62		374	
"	"	" St. Stanislas		13327	75		318	

{ (a) La superficie ne peut être donnée avant que le Cadastre de cette paroisse soit terminé.

APPENDICE No. 38.—*Suite.*

TABLEAU Général donnant la superficie et le nombre de lots cadastrés par les bureaux de Cadastre de Montréal, Québec, Trois-Rivières, Montmagny, Joliette, Beauharnois, Sherbrooke, Hull, L'Assomption et Terrebonne, depuis le 1er Juillet 1875 jusqu'au 30 Juin 1876.

Division Cadastre.	Comté.	Cité, Ville, Village, Paroisse, Canton.	Superficie de lots cadastrés.						Nombre de lots entrés au Livre de Renvoi.	REMARQUES.
			Acres.	Roods.	Perch.	Pieds.	Arpts.	Perch.		
Sherbrooke	Sherbrooke	Ville de Sherbrooke,								
"	"	Quartier Est	1,239			22,211				900
"	"	" Sud	691			33,792				1,546
Hull	Ottawa	Ville de Hull,								
"	"	Quartier No. 1.....	1,511		38	91				344
"	"	" No. 2.....	402		13	146				488
"	"	" No. 4.....	91		13	00				525
"	"	" No. 5.....	612		21	66				558
L'Assomption.....	L'Assomption	Paroisse St. Roch L'Achigan.....	(a)							624
Terrebonne.....	Terrebonne.....	Ville de Terrebonne.....					639	95		415
"	"	Paroisse de Terrebonne.....					22,659	88		620
"	"	" Ste. Anne des Plaines.....					28,970	14		509
"	"	" Ste. Sophie.....					30,936	90		501
"	"	Village incorporée New Glasgow					80	53		46
Lévis.....	Lévis	Ville de Lévis.								
"	"	Quartier Lauzon et Notre-Dame.....					617	00		1,777
"	L'Islet	Paroisse Ste. Louise.....					19,267			512
"	Lotbinière.....	" St. Sylvestre.....					46,975			799
"	Rouville.....	" et Village St. Césaire.....					38,961			945
"	Portneuf.....	" St. Alban.....					29,976			590
			199,950	3	11	223	569,637	92		22,790

(a) La superficie ne peut être donnée avant que le Cadastre de cette paroisse soit terminé.
Cadastrage effectué par H. H. Robertson, P. R. A. Bélanger, Hy. O'Sullivan, W. W. O'Dwyer, I. P. Déry.

APPENDICE No. 39.

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR l'arpentage commencé aux Iles de la Madeleine, dans le but d'opérer le cadastrage de ces îles.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, Province de Québec.

MONSIEUR,

J'ai été chargé, en vertu de vos instructions du 7 juin dernier, de la double tâche, et de préparer le cadastre des Iles de la Madeleine, dans le comté de Gaspé, conformément aux divers statuts qui régissent le cadastrage de la province de Québec; et en même temps de confectionner un plan, qui fût accompagné des données et des renseignements nécessaires pour combler la lacune qui semble exister dans votre département relativement à ces îles.

Cette double opération exigeait un travail long et détaillé sur les diverses îles, au nombre de dix, dont se compose le groupe des Iles de la Madeleine. En même temps le défaut d'arpentage primitif entraînait des recherches minutieuses, et souvent très-complicquées, sur les titres, les droits de propriété et la description des terres de chaque habitant, ayant égard toujours à la tenure toute spéciale, en vertu de laquelle les Iles de la Madeleine sont maintenant habitées

Je me suis rendu aux Iles de la Madeleine dans le mois de juin dernier, commençant mes opérations sur deux des principales îles, l'Île d'Entrée et l'Île Amherst; et j'ai continué mes travaux sur ces deux îles, sans interruption pendant toute la saison qui vient de se terminer.

Mais l'isolement complet, où se trouvent les Iles de la Madeleine pendant les six mois d'hiver, sans aucun mode de communication quelconque avec la terre ferme, joint à la grande difficulté, ou pour mieux dire l'impossibilité de pour-suivre des opérations de ce genre pendant la saison des froids, dans une localité exposée, comme le sont ces îles, aux tempêtes de vent et aux brouillards de neige, me plaçait dans l'alternative, ou de passer l'hiver en cet endroit, avec mes assistants, à la charge de votre département, sans aucun résultat satisfaisant, ou de suspendre mes opérations, pour les reprendre au printemps prochain, en congédiant mes assistants et faisant cesser mon propre traitement. J'ai cru rencontrer votre approbation en adoptant ce dernier parti.

Cependant, avant d'attendre la fin des opérations sur le terrain, sans lesquelles le plan des îles ne peut être complété, il m'a paru nécessaire de vous donner un aperçu du travail qui a été fait jusqu'à présent, et de vous donner un rapport préliminaire, contenant les informations les plus générales sur le groupe des Iles de la Madeleine.

Les données que je ferai entrer dans ce rapport, seront, nécessairement, dans bien des cas, qu'approximatives, puisque je n'ai pas encore accompli le mesurage exact que vous exigez; néanmoins elles serviront à donner une idée assez correcte sur les ressources et l'étendue d'une localité encore trop peu connue, et qui forme cependant une partie importante du comté de Gaspé.

Les seules archives topographiques, qui semblent exister sur les Iles de la Madeleine, ou, du moins, les seuls que j'aie pu découvrir, après toutes les recherches que j'ai faites dans ce but, sont :

1. La carte marine du Capitaine Bayfield, ou de P. E. Collins, de la Marine Royale. Ces cartes dressées, sous la direction des Lords de l'Amirauté, sont généralement fort correctes, faites avec beaucoup de soin, et indiquent avec une

grande précision le contour des terres. Mais si l'on excepte la position et la hauteur de quelques unes des principales montagnes, ces cartes ne fournissent que peu de renseignements sur les terrains au-delà des rives de la mer. Il faut remarquer, de plus, que ces cartes sont sujettes à des corrections périodiques, quant aux Iles de la Madeleine et aux localités du même caractère, qui changent et se modifient d'une manière assez grave au moins tous les quarts de siècle.

2. Un plan d'une partie seulement de l'île Coffin, indiquant la subdivision d'une portion de cette île, réservée pour l'entretien du clergé protestant. Cet arpentage a été fait en 1852, par C. F. Fournier, écr., arpenteur provincial, d'après les instructions du Département des Terres de la Couronne.

3. Un plan de l'île d'Entrée par E. H. Legendre, écr., arpenteur provincial. Ce plan a été fait en 1850, à la requisition de John Muncey, écr., alors agent de l'amiral Coffin, le propriétaire des Iles.

4. Enfin un plan de l'île Amherst par E. H. Legendre, écr., fait en 1858, d'après les ordres du propriétaire lui-même. L'arpentage de cette île a été exécuté pendant les années 1856 et 1857.

Sur toutes les autres îles, savoir: la "Grosse Ile," l'"Ile Bryon," l'"Ile All-right" et l'île "Grindstone," il ne paraît avoir été fait aucun arpentage quelconque.

Comme je l'ai déjà remarqué, la carte marine de Bayfield, à cause des mutations qui s'opèrent chaque année dans la forme et le contour des rives, par l'envahissement de la mer, l'action destructive des vagues sur les caps, et l'enlèvement rapide des bancs et des monticules de sable par les vents, ne peut aider que d'une manière bien faible à la confection du plan qui doit servir de base au Cadastre; et ne peut de plus fournir aucune idée du caractère, de la subdivision, des portions habitées, ou des parties arables ou boisées, sur chacune des îles.

Ces cartes sont d'ailleurs faites sur une échelle trop petite pour pouvoir dispenser de l'arpentage complet des six îles principales, afin d'en connaître l'étendue générale et de préciser la délimitation particulière de chacun des lots.

Le plan de l'île Amherst par E. H. Legendre, écr., quoique exécuté d'une manière habile, et fait sur une grande échelle, n'a pu être lui-même que d'une utilité très limitée; ne pouvant servir tout au plus que pour référence dans le cas de descriptions équivoques et obscures dans les titres. Il représente bien autant que la chose était possible dans le temps, la subdivision de l'île, telle qu'elle aurait dû l'être, il y a dix-huit ans, suivant les titres des habitants, si ces derniers s'étaient conformés, même approximativement à la description, quelque vague et générale qu'elle fût, contenue dans les titres, baux ou permis, qu'ils avaient reçus des agents du propriétaire. Mais aujourd'hui ce plan ne peut donner qu'une bien faible idée de l'irrégularité et de la confusion qui existent dans la position, l'étendue, et la forme des terrains qu'occupent les habitants.

La plupart de ces remarques peuvent également s'appliquer au plan de l'île d'Entrée, quoiqu'il y existe moins de confusion; pour la double raison que l'île est d'une dimension très limitée, et que sa population, loin d'augmenter, a diminué sensiblement. Par conséquent les terrains tels qu'indiqués sur le plan de E. H. Legendre, écr., n'ont pas été subdivisés en plus petites parcelles; et il ne s'agissait plus alors que de vérifier l'occupation actuelle de chaque habitant et déterminer les quelques modifications légères qui ont pu survenir dans la délimitation des divers lots.

Le plan des Réserves du clergé, sur l'île Coffin, par C. F. Fournier, écr., arpenteur provincial, est, peut-être, celui qui pourra s'adapter le plus facilement aux fins du cadastre ; car la subdivision pourra en être suivie sans trop de modification, en renouvelant sur le terrain les marques devant servir à l'indication des lots, et qui sont toutes disparues, puisque les quelques habitants qui s'y sont établis, ne savent pas exactement s'ils sont sur les lots qu'ils prétendent avoir achetés.

Trois causes principales ont contribué à ce défaut de symétrie et de régularité que l'on remarque dans la conformation des différents lots, et ont produit cette confusion extraordinaire qui existe dans la distribution des terres : 1o. le défaut d'arpentage avant l'établissement des îles ; 2o. l'empressement des pêcheurs à se fixer le plus à proximité du rivage ; 3o. le défaut de description suffisante dans les premiers titres.

Les îles de la Madeleine ayant été cédées au capitaine Isaâc Coffin par lettres-patentes en date du 24 avril 1798. Il est à présumer que certaines parties de ces îles étaient déjà habitées longtemps avant cette époque. Or ce n'est que 52 ans après que John Muncey, écr., un des agents du propriétaire, fit venir un arpenteur pour opérer la division de l'île d'Entrée, qui était alors toute habitée ; et sept années plus tard E. H. Legendre, écr., levait le plan de l'île Amherst, sur laquelle il y avait déjà, à cette époque, au delà de 150 chefs de famille.

Rien d'étonnant donc, si, sans aucune marque de division pour les guider, sans aucune course déterminée sur le terrain pour les diriger, des pêcheurs cherchant à s'établir sur le bord de la mer, devant s'occuper exclusivement de pêche et ne désirant que le terrain nécessaire pour l'exploitation des pêcheries, se soient placés sur les points les plus convenables, s'entassant pêle-mêle les uns derrière les autres, défrichant de petits morceaux de terre dans toutes les directions les plus arbitraires et sous toutes les formes concevables, sans aucun égard à leurs voisins ou à ceux qui pouvaient le devenir.

Aucune mesure ne paraît avoir été adoptée pour empêcher ou arrêter un système aussi irrégulier dans l'occupation des terrains, si ce n'est qu'à une époque très rapprochée, puisque le premier agent, ou représentant du propriétaire, qui se soit montré sur les îles, pour concéder des terres et percevoir les rentes, n'a commencé son office qu'en août 1831, la date des plus anciens titres qu'on puisse trouver. Même à cette époque et pour bien des années après, il n'y avait dans les baux ou dans les titres accordés par les agents, pas la moindre désignation pour décrire soit l'étendue, soit la forme du terrain, ou même la localité où l'on puisse trouver aujourd'hui ce terrain. Loin de là, puisque certains baux donnaient aux personnes en faveur desquelles ils étaient faits, le terrain *qu'ils occupaient*, sans spécifier aucun nombre d'acres ou d'arpents, laissant à leur discrétion la quantité à prendre, non-seulement pour le moment, mais encore pour l'avenir, puisqu'on ajoutait souvent le terme assez général, "*avec pouvoir de s'agrandir.*" De plus, le montant de la rente à payer n'était déterminé par aucune règle définie, ni d'après aucune échelle fixe, mais variant de \$2.00 à \$5.00 suivant le bon plaisir des parties.

Ce système était peu propre à améliorer l'état existant et n'a opéré aucun changement pour le mieux. Même sur l'île Amherst, après la confection du plan de E. H. Legendre, écr., qui a bien cherché à mettre un peu d'ordre dans la division des terrains, les habitants n'ont pas su prendre avantage des facilités qu'ils avaient dans le moment de rectifier entre eux leurs bornes et leurs limites et les conformer quelque peu à la division adoptée par M. Legendre. De manière qu'il est fort difficile de trouver aujourd'hui quelque similitude entre ce plan et la division irrégulière et bizarre, suivie par les occupants des différents lots.

Il faut donc, pour les fins du cadastre, adopter la délimitation actuelle de chaque lot, sans égard au bail ou au titre, lorsque plusieurs baux couvrent le même terrain, et s'en rapporter à l'étendue des terres, telle qu'elle est aujourd'hui définie sur le terrain par des clôtures, ou autres marques, puisque dans la généralité des titres la quantité ou les limites ne sont pas spécifiées.

C'est le mode que j'ai suivi jusqu'à présent, comme étant le plus sûr et le plus expéditif, indiquant sur mon plan le contour exact de chaque habitation et les divisions telles qu'elles se trouvent actuellement sur le terrain ; pour ensuite rapporter à chaque lot le titre qui lui appartient, et désigner ce lot par le numéro d'une série nouvelle et distincte pour chaque île.

Tout en procédant ainsi, il faut encore avoir égard aux mutations qui ont pu avoir lieu dans la propriété, soit par héritage, soit par échange, soit par vente ou par tous autres transports, qui ne paraissent pas avoir été toujours faits d'une manière régulière, si l'on en juge par le petit nombre d'actes enregistrés, qui ne s'élevaient encore qu'au nombre de cent vingt-deux, au mois d'octobre dernier, au bureau d'enregistrement des Iles de la Madeleine.

Cependant il faut tenir compte des actes qui ont pu être enregistrés antérieurement au bureau d'enregistrement de Percé. J'ai fait un relevé succinct des premiers, mais il me reste encore à feuilleter les registres de Percé pour examiner ces derniers, qui ne peuvent être très nombreux, à en juger par la manière avec laquelle se faisaient autrefois les transports de terres sur ces îles, sans aucun document entre les parties pour attester l'authenticité ou la légalité de ces transactions.

Il est donc évident, par ce qui précède, que le cadastre des Iles de la Madeleine n'entre pas dans le cadre ordinaire des cadastres de la plupart des autres parties de la province, et qu'il exige une opération plus longue et plus détaillée qu'il ne serait nécessaire de suivre dans un autre territoire mieux organisé.

Je dois même déclarer que pour faire entrer le cadastre des Iles de la Madeleine dans le domaine du statut, il faudra, sinon une législation spéciale, au moins un acte des autorités compétentes pour ériger en paroisse, civilement et ecclésiastiquement celles de ces Iles qui le sont déjà nominalement.

Il est à propos de remarquer ici que les Iles de la Madeleine se trouvent sous la juridiction de l'Evêque de Charlotte-Town et font partie du diocèse de l'Île du Prince-Edouard ; or, je ne suis pas en mesure de dire si les commissaires préposés à l'érection civile des paroisses, dans la province de Québec, peuvent ou non s'arroger le droit d'user de leurs prérogatives lorsqu'il s'agit de paroisses appartenant ecclésiastiquement à un diocèse d'une province étrangère.

Si ce cas exceptionnel n'offre pas d'entraves, le cadastre devra inclure trois grandes paroisses, peut-être même quatre, si l'île Amherst, qui contient deux églises, doit former deux paroisses distinctes ; mais aujourd'hui la division ecclésiastique des Iles de la Madeleine est reconnue sous les différents titres qui suivent :

1. La paroisse de Notre-Dame de la Visitation de l'Île Amherst ;
2. La paroisse de Ste. Marie Madeleine de l'Île Allright ;
3. La paroisse de St. Pierre de l'Île Grindstone.

Les autres îles étant occupées exclusivement par des membres de l'Eglise d'Angleterre, sont sous le contrôle immédiat de l'évêque Anglican de Québec.

Je ne pourrais donc pas dire encore jusqu'à quel point elles pourraient être comprises dans les limites paroissiales des autres îles.

Les remarques qui précèdent se rapportant plus particulièrement au cadastre, je passerai maintenant à quelques observations générales sur l'étendue des îles de la Madeleine, leur position géographique, leur importance agricole et commerciale, et le haut point d'utilité qu'elles peuvent être au Canada comme berceau de marins vigoureux et intrépides.

Dans les Lettres-Patentes qui accordent les îles de la Madeleine à Isaac Coffin, écr., il n'est fait mention que de six îles ; parce qu'alors sous le nom général d'île de la Madeleine, on comprenait Amherst, Grindstone, Allright, Wolfe et Grosse-Île, comme ne formant qu'une île. Cependant le groupe des îles de la Madeleine comprend dix îles distinctes, désignées maintenant sur toutes les cartes et dans tous les documents publics sous les noms d'îles d'Entrée, Amherst, Corps Mort, Grindstone, Allright, Wolfe, Grosse-Île, Île Coffin, Île Bryon et Île-aux-Oiseaux. Quatre de ces îles, savoir : l'île d'Entrée, le Corps-Mort, l'île Bryon et l'île-aux-Oiseaux, sont absolument isolées, n'ayant aucune communication entr'elles, ni avec le groupe principal, dont la plus éloignée, l'île-aux-Oiseaux, se trouve à une distance de dix-huit milles, et la plus rapprochée, l'île d'Entrée, à une distance de trois milles. L'île Bryon se trouve elle-même à dix milles de la Grosse-Île, et le Corps-Mort à huit milles d'Amherst. Les six autres îles, savoir : la Grosse-Île, l'île Coffin, l'île Allright, l'île Wolfe, l'île Grindstone et l'île Amherst, comprises dans les Lettres-Patentes, sous le nom collectif d'île de la Madeleine, sont bien unies en quelque sorte entr'elles par des bancs de sable, qui forment des lagunes d'une assez grande étendue, mais ces bancs de sable sont cependant coupés par des goulets, qui isolent complètement ces différents groupes et en forment autant d'îles différentes.

Toutes ces îles ensemble, comprises entre les parallèles quarante-sept degrés, treize minutes, et quarante-sept degrés, cinq minutes, de latitude nord ; et entre les soixante-un degrés, huit minutes et soixante-deux degrés, douze minutes, de longitude ouest, se trouvent situées, à peu de choses près, au milieu du golfe St. Laurent, à cent cinquante milles environ de la côte de Gaspé, formant une partie fort considérable de ce comté, puisque seules elles offrent une étendue de côte d'au delà de cent quarante milles dans le parcours de leurs rives extérieures, n'étant environ que cinquante milles de moins que tout le littoral du reste du comté.

On peut encore se faire une idée de leur grande étendue, quand on considère qu'il y a une distance de soixante-dix milles du hâvre Amherst, l'extrémité sud-est de ces îles, à la pointe de l'Est, l'extrême limite au nord-est du groupe principal. Cependant aucune de ces îles ne dépasse trois milles et demi dans sa plus grande largeur ; l'île Grindstone étant celle qui mesure le plus dans sa profondeur.

Il serait difficile de donner la superficie exacte de toutes les îles de la Madeleine, prises collectivement, ou de chacune d'elles en particulier, avant de les avoir mesurées, ou avant que l'arpentage en soit complété : mais, d'après une computation approximative, on peut évaluer leur étendue superficielle à 55,000 acres de terre qui, d'après les statistiques accompagnant le recensement de 1871, seraient distribués comme suit : 18,300 acres sur l'île d'Entrée et l'île Amherst ; 13,700 acres, sur l'île Grindstone ; 8,600 acres sur l'île Allright ; et 14,800 acres, répartis entre l'île Coffin, la Grosse-Île et l'île Bryon. De cette superficie générale, il paraîtrait que 6,000 acres sont sous culture, et à cette dernière quantité, si l'on en ajoute autant, c'est-à-dire 6,000 acres, pour les prés naturels, les dunes, les savannes, etc., on a une balance de 43,000 acres de terrain en bois debout, dont probablement 5,000 acres peuvent être inclus dans les terres déjà concédées. Il y aurait donc encore sur ces îles à peu près 33,000

acres de terrain boisé non concédé, et 6,000 acres de prés naturels, dunes, savanes, etc., dont le propriétaire peut encore disposer et dont la valeur, en général, peut être, sinon supérieure, au moins égale à celle des terres en bois debout.

Le bois qui croît sur les Iles de la Madeleine, est loin, par lui-même, de leur donner quelque importance ; puisque la variété en est limitée à trois espèces seulement, le sapin, l'épinette et le bouleau ; encore ce dernier, le seul qui autrefois pouvait servir à la construction des goëlettes, est-il devenu fort rare. Aussi les habitants voient-ils avec inquiétude la disparition rapide des petites forêts de bois court et rabougré qui couvrent encore le sommet de leurs montagnes, redoutant le jour où elles auront disparu complètement, soit par le défrichement, ou par la consommation de chaque hiver, ou encore davantage par l'effet destructeur d'un malheureux incendie. Voilà cependant ce qui donne au bois que l'on trouve encore debout sur ces îles, une valeur qu'il n'aurait pas dans toute autre partie de la province. Et aussi n'est-ce pas sans de graves motifs d'urgence que le corps municipal a passé des règlements prohibant la coupe inutile des bois, et a préposé des gardiens pour surveiller chaque arrondissement, et arrêter ce gaspillage vraiment illimité qui se pratique dans tout le reste du comté. Il est donc évident que cet article si nécessaire à l'économie domestique des habitants, non-seulement pour chauffer leurs habitations, mais encore pour clôturer leurs terres, deviendra, chaque année, de plus en plus dispendieux, sur ces îles, à mesure qu'il deviendra plus rare, que la population augmentera et que les défrichements s'étendront.

Si, d'un côté, la rareté du bois, qui exige même aujourd'hui l'importation du charbon de Pictou, dans une localité où les habitants sont laissés à leurs propres ressources pendant six mois de l'année, sans aucun moyen de communication à l'extérieur, est déjà une entrave à l'augmentation rapide de la population résidente sur ces îles ; d'un autre côté, pour contre-balancer ces désavantages, les habitants des Iles de la Madeleine puisent dans le sol de leurs terres, et au sein de la mer qui les environne, des richesses inépuisables, qui ne demandent qu'une culture judicieuse et soignée pour produire en abondance les légumes, les grains et les herbes fourragères ; et des bras vigoureux pour la pêche de presque tous les poissons que les eaux du golfe peuvent fournir.

Des hommes compétents n'ont pas craint de dire que le sol des Iles de la Madeleine est encore plus riche que celui de l'île du Prince Edouard, et cependant cette dernière île est considérée comme le jardin de l'Amérique du Nord. Si l'on examine, en effet, le dernier recensement, on trouve que pour une population de 3,172 âmes, il est récolté 19,143 boisseaux de grains, et 68,876 boisseaux de pommes de terre ; étant six boisseaux de grains et vingt et un boisseaux de racines potagères pour chaque unité de la population. Les habitants trouvent encore une plus grande source de richesse dans le produit des prés naturels, où ils récoltent une immense quantité de foin, qui leur permet d'élever des animaux en si grand nombre qu'ils comptaient en 1871, pour 555 familles, 576 chevaux, non inclu les élèves, 2,591 bêtes à cornes, et près de 5,000 moutons, représentant une valeur d'au-delà de \$100,000. On serait encore loin du chiffre réel, si en doublant ce montant, on portait à \$200,000 la valeur probable de la quantité d'animaux qui pourraient être élevés sur ces îles, quand on considère le peu de soin que les habitants donnent à leurs prairies et l'immense quantité de fourrage qui est perdu chaque année dans ces vastes prés naturels.

Si l'on veut aller encore plus loin et qu'on veuille maintenant se faire une idée de la valeur de la propriété immobilière, comprenant les améliorations faites sur les terres occupées, il n'y a qu'à consulter le rôle d'évaluation, dont le total nous présente le chiffre assez important de \$159,835, montant que l'on ne peut charger d'être exagéré, et qu'on pourrait plutôt porter à \$250,000, si l'on réfléchit à la répugnance qu'ont généralement les habitants à grossir la

valeur de leur propriété, ou plutôt le zèle qu'ils montrent à se faire évaluer au chiffre le plus bas, quand il s'agit de l'impôt municipal ou scolaire.

On voit, par les chiffres qui précèdent, que sous le rapport agricole les Iles de la Madeleine ne sont certes pas en arrière du reste du comté, et pourraient être mises en comparaison, d'une manière avantageuse, avec d'autres comtés de la province mieux favorisés. Cependant le sol n'est pas seul à contribuer à l'importance de ces îles ; la mer qui les environne de tous côtés, peut fournir à une variété d'industrie et alimenter un commerce avec tous les pays du monde, où le produit de nos mers peut être exporté.

La position des Iles de la Madeleine au centre de vastes pêcheries donne aux habitants de ces îles d'incontestables facilités pour les exploiter. Le loup-marin, le hareng, le maquereau, la morue, et une foule d'autres poissons, se succèdent à la saison propre à chacun, et quand l'un fait défaut, le pêcheur peut presque toujours compter qu'un autre comblera le déficit par une plus grande abondance.

Le produit de la mer est donc pour les habitants des Iles de la Madeleine une source inépuisable de richesses, qui ajoutera tous les ans à leur prospérité industrielle et commerciale, à mesure que leurs communications avec les provinces voisines et le reste de la Puissance deviendront plus faciles et plus fréquentes, et que leurs relations avec les pays qui consomment leurs produits, deviendront plus intimes et plus étendues.

On s'étonnera peut-être qu'avec autant d'avantages et autant de facilités de promouvoir leur bien-être matériel, il n'y ait qu'un petit nombre des habitants dans un état prospère. Il faut dire qu'il y a peu d'endroits où des pêcheurs aient atteint un certain degré d'aisance ; mais il n'y a pas une autre localité où ils pourraient arriver, en aussi peu de temps, à un certain état d'indépendance, si les rentes onéreuses que les habitants ont à payer pour leurs terres, n'étaient un obstacle à leur avancement dans la voie du progrès. Il n'y a pas à se le dissimuler, le système actuel de la tenure des terres tiendra toujours les habitants dans un état d'hésitation, qui les rend stagnants, abaisse leur moral, et les empêche d'entrer dans une nouvelle carrière de progrès et d'améliorations. Un grand nombre de familles ont déjà été chercher un refuge sur la côte du nord, abandonnant leurs fermes dans un état assez avancé, préférant fonder un nouvel établissement ailleurs que continuer des améliorations sur des terres qui pourraient leur être enlevées un jour, si la rente excessive de vingt centins l'acre n'était pas payée successivement chaque année. Tant que les terres seront sujettes à cette rente, leurs propriétaires se sentiront mal à l'aise, demeureront dans un état d'insouciance et conserveront cette indifférence qui les empêche de travailler plus activement à l'amélioration de leur condition. D'ailleurs, il ne faut chercher nulle part une race d'hommes plus intelligents, plus forts, plus robustes, des marins plus hardis et plus endurcis aux fatigues de la navigation, et une classe de pêcheurs plus capables d'endurer toutes les privations et les travaux prolongés, et plus prêts à affronter les périls de la mer.

On devrait donc se sentir empressé à conserver dans toute leur intégrité une petite population née pour ainsi dire sur l'eau, et destinée, en grande partie, à vivre sur l'eau. Il n'y a pas de sacrifices qu'on ne devrait faire pour améliorer leur position, les attacher au sol et rendre leur sort meilleur, en adoptant des mesures législatives qui changeraient la tenure actuelle et donneraient à chaque habitant un meilleur titre à la terre qu'il occupe.

Le tout humblement soumis,

ANT. PINCHAUD,
Arpenteur Provincial.

Gaspé, décembre 1875.

APPENDICE No. 40.

Canton de Church, par James Roney, A. P.

“ Il y a plusieurs bons chemins qui traversent ce canton, particulièrement un conduisant du Désert à la ferme à l'Aigle, et un autre, qui est un chemin carrossable, de ce dernier endroit jusqu'au Village Victoria, ce qui favorisera les établissements dans ce nouveau canton.

Dans la partie est du canton, il y a un établissement des plus florissants, et les colons qui s'y sont fixés, ont bâti des maisons confortables; leur récolte est splendide, et je suis d'opinion que si l'on y faisait diviser d'autres lots, ils seraient pris rapidement et établis.

“ Le sol est en général composé d'une terre grasse, recouverte de bois franc avec quelques pins çà et là. En gagnant vers l'angle Nord-Ouest du canton, la terre est de qualité inférieure, mais dans d'autres parties elle est très propre aux fins agricoles.”

VÉRIFICATION du quart Sud-Est du Canton de Portland, par G. C. Rainboth, A. P.

“ Je dois dire, au sujet de la contrée que j'ai arpentée, qu'il y a certainement bon nombre de plateaux de terre propre à la culture; mais la plus grande partie est brisée, montueuse et rocheuse, elle est cependant recouverte d'un bois touffu, avec peu d'endroits brûlés, les bois prédominants étant la pruche, le merisier, l'érable, le cèdre, le sapin, l'épinette et quelques tilleuls (bois blanc); il y a très peu de bois de pin, quoique sans aucun doute, il a dû jadis y être abondant, si l'on en juge par les vestiges d'anciens chantiers. Je pourrais ajouter que la terre la plus propre à la culture se trouve le long de la vallée de la rivière du Lièvre.”

EXTRAIT du rapport sur l'arpentage de partie des cantons de Lussier et Archambault, par F. P. Quinn, A. P.

“ Sur une largeur de 16 lots dans les rangs 4 et 5 d'Archambault, le terrain est quelque peu onduleux, excepté toutefois l'endroit où la rivière Michel tombe dans le lac Tir, dont les bords sont inondés, sur une largeur d'environ quatre lots; le terrain élevé est un peu rocheux, mais le sol en est bon et bien boisé d'érables, de merisiers et d'épinettes; les 6e et 7e rangs, sur la même largeur, sont presque plans et boisés comme il est dit plus haut; il y a des érablières d'une grande étendue: le terrain est aussi bien adapté pour les fins d'établissement et de colonisation, étant bien arrosé par des rivières et ruisseaux d'eau vive, et dont partie est baignée par les eaux du lac Archambault.

“ Dans la partie de Lussier que j'ai arpentée, depuis l'arrière ligne de Chilton, des deux côtés de la rivière Ouareau et du lac de ce nom, jusqu'au No. 47, inclusivement, le sol est de bonne qualité et plan, et plusieurs lots des 2e et 3e rangs, ainsi que partie du 4e au nord-ouest de la décharge du lac Tir, sont occupés par des colons, qui les ont en partie défrichés et y ont bâti maisons.

“ Une partie du 4e rang est élevée et quelque peu montagneuse, et au nord-ouest des lacs Archambault et Tir, le terrain est onduleux et bien boisé d'érables, merisiers et d'épinettes.”

“ Le bloc A, dans le 1er rang, est aussi élevé et recouvert d'un bois franc, composé en grande partie d'érables. Il en est de même de la partie située entre la ligne de séparation des dits cantons et le lac Archambault.

“ L'étendue comprise entre ce dernier et le lac Ouareau,—et dont on a déjà pris possession,—est toute plane, et le sol d'excellente qualité, et par conséquent très-propre aux établissements.

“ En terminant, je dois dire qu'un moulin à farine et un moulin à scier ont été construits à la décharge du lac Tir, par les messieurs Coutu ; aussi une chapelle sur le lot No. 35, dans le 4e rang. Ceci, joint aux chemins déjà faits, est d'une grande utilité et d'un grand encouragement pour la colonisation.

“ L'on m'a assuré que, pas moins d'une cinquantaine de familles entendent s'établir dans cette localité, durant l'hiver, et que, c'est à qui aura les lots de premier choix.

“ Les magnifiques lacs dont j'ai déjà parlé, ont une eau pure et limpide et regorgent de truite ; et aux environs d'iceux et autour des baies, les animaux amphibies abondent et sont d'une grande valeur pour leur fourrure.

“ Je dois aussi faire remarquer que, Joseph Charbonneau fut le premier colon qui s'établit dans cette localité ; il y a sept ans, il résidait sur les lots Nos. 31 et 32, du 3e rang du canton de Lussier, et je me rappelle qu'à cette époque je logeai chez lui.”

Canton de Malhiot, par T. C. de Lachevrotière, A. P.

Le terrain sur tout le parcours des lignes extérieures est plus ou moins accidenté, sans toutefois y rencontrer de fortes montagnes. Le sol, quoique coupé ici et là, n'est pas moins propre à la culture. Le bois est généralement beau et long, c'est le bouleau, le merisier, l'épinette et en quelques endroits le cèdre et le sapin, que l'on rencontre le plus souvent. Le pin n'est pas en grande quantité ayant été déjà exploité partout. Les fonds sont généralement boisés d'épinette grise et rouge, sapin et aulne.

Les alentours du lac Wayagamack se composent d'un sol formé de bonne terre jaune et grise. Quelques rochers s'avancent vers le lac ça et là composés de masses de granit. Le bois est à peu près le même que ci-devant décrit. Ce lac est très poissonneux ; la truite qu'on y pêche est d'une excellente qualité ; il est généralement très profond et le tout présente tous les avantages propres à l'ouverture de nouveaux établissements, et paraît s'étendre sans obstacles jusqu'au St. Maurice, sur le côté sud de la petite Bostonais. Le côté Nord est montagneux et seulement propre à l'exploitation du bois de commerce, tel que l'épinette et le pin. On a pour cette fin *éclnsé* le lac à sa décharge, avec chaussée et glissoire. On approche la rivière St. Maurice par un plateau d'une hauteur de 100 pieds au moins au-dessus de la rivière, composé de sable et de terre jaune reposant sur un fond d'argile qui forme le rivage.

Des fonds de rivière, comme sur les lots Nos. 40 et 41 mis en culture par M. William Ritchie, et sur les lots No. 2 et 3, par M. G. B. Hall, qui s'y sont livrés à l'exploitation des bois, servent à alimenter les chautiers de foin et d'avoine. Ces fermes sont tenues avec soin, et on y voit dans leurs étables des animaux de magnifique apparence.

Le plateau ci-dessus est couvert d'une nouvelle pousse de petits cyprès que dominent quelques grands pins blancs et rouges que le feu a épargnés. On

remarque des dommages causés par le feu dans ce rang, depuis la grande rivière Bostonais, à la petite rivière du même nom, sur un parcours d'environ trois milles.

Le rapide de la Tuque, resserré entre deux rochers, réduit la largeur de la rivière à quelques chaînes, tandis qu'au dessous et au dessus, elle mesure en quelques endroits, plus d'un quart de mille de largeur. Ce rapide a près de 90 à 100 pieds de hauteur, et dans les eaux du printemps, il y passe une épaisseur de 15 à 20 pieds d'eau. La rive ouest du St. Maurice est escarpée et montagneuse et en partie ravagée par le feu ; mais on y voit encore beaucoup d'endroits intacts. Au dessus du rapide, sur les lots Nos. 17 et 19, se décharge la rivière grande Bostonais ; elle serpente, avant d'y arriver, à travers un terrain plan composé d'alluvion et d'argile recouvert d'un fond d'ormes, de fresnes, de saules et d'aulnes, que borde de chaque côté une chaîne de montagnes, le long de son parcours, dans la direction nord-est. La chaîne du côté nord, sépare la rivière Croche de la rivière Bostonais, laquelle rivière Croche se décharge dans le St. Maurice, à deux milles et $\frac{3}{4}$ plus haut et du même côté. De magnifiques terrains s'étendent depuis le St. Maurice, à une certaine distance dans l'intérieur laissant la chaîne de montagnes dont je viens de parler comme une arête isolée entre les rivières Croche et Bostonais. Une grande partie de ce beau terrain est occupée par M. G. B. Hall, qui y a fait faire des défrichements près de son poste d'affaire. La ferme est tenue sur un bon pied et est bien fournie de bétail. Le seul inconvénient est la crue des eaux le printemps, reserrées pour ainsi dire par l'étroit canal de La Tuque, la masse des eaux de la partie supérieure du St. Maurice monte rapidement, refoulant les eaux de la Croche et de la Batiscan et s'étendant ensuite sur les rives qu'elles recouvrent entièrement.

Le rang St. Maurice, dont presque tous les lots sont propres à la culture et avantageux à la colonisation, présente en grande partie des terrains élevés, fournit une bonne proportion de terre arable qui consiste en excellents fonds de rivières, couverts d'ormes, fresnes, saules et aulnes. Les bois francs couvrent généralement les parties les plus élevées.

La Rivière Petite Bostonais et le *Creek à Beause*, par où se déchargent les eaux du lac de ce nom, offrent de magnifiques pouvoirs d'eau, près de leur embouchure au St. Maurice.

Quant à ce qui regarde les ressources du canton et le meilleur moyen de les développer, à cette question je répondrai, comme j'ai répondu l'année dernière pour le Canton de Carignan : " Je ne vois pas de meilleurs moyens, pour développer les ressources et les avantages de ce canton ainsi que ceux du territoire du St. Maurice, que d'y amener la navigation à vapeur sur la rivière St. Maurice depuis les Piles jusqu'à la Tuque.

Gore de Caxton, par L. O. A. Arcand, A. P.

Du poteau entre les lots nos. 7 et 8, dans le cordon des 8e et 9e rangs, j'ai prolongé une ligne dans la même direction que celle de monsieur Legendre courant S. 45° ouest, astronomiquement,—laquelle j'ai jalonnée jusqu'à son intersection avec la ligne extérieure du canton de Hunterstown, la débarrassant et plaquant les arbres les plus proches ; en chainant la dite ligne j'ai trouvé que la profondeur du 8ème rang n'était que de 40.00, celle du 7ème rang de 57, 50, cordon tracé par monsieur l'arpenteur Harkin ; celle du 6ème rang de 43.00, celle des 5ème et 4ème rangs est de 102.00, celle des 3ème et 2ème rangs de 113.50, et enfin celle du 1er rang de 57, 50.

Ayant planté un poteau à chaque rang, marqué suivant le cordon auquel il appartient, et un poteau dans la ligne extérieure du canton de Hunterstown, marqué " Check line, L. O. A. Arcand, 7 Décembre 1875 ".

Le terrain en général est de qualité inférieure, formé d'une terre jaune, rocailleuses d'une mauvaise apparence, les montagnes sont très rapprochées les unes des autres, le bois dominant est l'épinette blanche, le sapin, la pruche, l'érable, le merisier et le hêtre.

Le milieu du 8ème rang étant un fond où plusieurs coulées et ruisseaux passent pour se décharger dans les lacs qui sont proches, les extrémités N. O. et S. O., sont presque sur le sommet de hautes montagnes rocheuses. Le bois est l'érable, le merisier, la pruche et le sapin. Je retournai ensuite sur mes pas entre les 7ème et 8ème rangs, au poteau planté dans la ligne N. O. du Gore de Caxton.

La plus grande partie du 7ème rang se trouve sur le plateau d'une belle montagne. Le No. A est boisé moitié bois franc et moitié bois mou, les autres sont en érables, hêtres et quelques merisiers, très-belles sucreries, le terrain est rocailleux et sablonneux. Je retournai ensuite sur mes pas entre les 6ème et 7ème rangs. Le sol du Gore de Caxton est composé de terre jaune et rocailleuse ; le terrain, quoique montagneux dans quelques endroits, est propre à la culture. La pousse du bois est de très-belle apparence.

EXTRAIT du rapport sur la vérification et exploration des branches des rivières Ouïachouan, Batiscan, Bostonais et St. Maurice, par P. H. Dumais, A. P

" Dans la partie relevée de la rivière Petite Bostonais, le terrain est très propre à la culture, le bois est bien poussé et d'une longueur remarquable, le pin et l'épinette peuvent s'y exploiter avec avantage, la rivière étant exempte d'obstacles jusqu'au grand Wayagamack.

" Le terrain traversé par la rivière à Jeannot est très accidenté, les montagnes sont très-hautes et rocheuses ; les bois de construction, tels que pin, épinette, ont en grande partie été exploités depuis des années. Quelques lacs ont été relevés et la ligne plaquée avec poteaux de mille numérotés.

" Avant de conclure ce rapport, je dois mentionner un travail de vérification fait l'automne dernier, à la demande du Département des Terres de la Couronne, entre la rivière Bostonais, en partant du pied du groupe d'îles qui se trouve sur cette rivière, jusqu'au lac Edouard, à l'Embouchure de la rivière au Rat, qui se décharge dans la baie Nord-Ouest de ce Lac, relevant cette rivière surtout son parcours, ainsi que ses lacs, le portage de la hauteur des terres, et les lacs qui s'y rencontrent. Ce relevé mesure vingt-et-un milles, vingt-sept chaînes et quarante deux mailles, y compris les lacs, et renferme un terrain arable, en grande partie propre à la culture, quoique accidenté ici et là par des hauteurs peu considérables. Les bois de construction, sur les bords de la rivière Bostonais ont été en grande partie enlevés par les marchands de bois, mais il s'en trouve encore ainsi que sur les rivages du Lac Edouard."

EXTRAIT du rapport sur l'arpentage de la branche Ouest de la Rivière Nouvelle,
par P. Murison, A. P.

“ Je commençai l'arpentage de la rivière à l'arbre marquant le 6e mille, chainant en montant, sur la glace, lorsque la chose était praticable, et autrement, à travers le bois, jusqu'à l'arbre du septième mille, que je marquai comme tel, sur le côté ouest de la rivière.

“ Je rencontrai le long de la rivière un cours d'eau dont la direction venait de l'Est, et traversai diverses petites îles. Le sol dans les plateaux est fertile et se compose d'une terre grasse rouge, et le bois principal est l'épinette et le sapin, avec quelques trembles de fortes dimensions.”

“ Je continuai ainsi l'arpentage sur le bord ouest de la rivière tout en marquant et établissant les arbres de milles, jusqu'à une petite fourche à 14 milles et 14,50 de chaînes, où la dite rivière se divise en deux branches, la principale courant à l'ouest, et l'autre à nord-ouest. Entre le septième mille et ces fourches, je fis rencontre de divers petits cours d'eau et îles, le premier fournissant à la rivière principale un volume d'eau assez considérable. Je ne pus obtenir les noms d'aucuns de ces ruisseaux, n'étant pas encore connus sous aucuns noms.

“ Le sol dans cette localité est riche, et le bois de grandes dimensions, sain et droit, principalement l'épinette, qui serait très propre à l'exploitation.

“ Dans les environs et entre les 9e et 10e milles, il y a des Pins de bonne qualité qui croissent sur le versant des montagnes, des deux bords de la rivière.

“ Les cours d'eau qui se jettent dans la rivière principale sont petits ; l'épinette et le sapin sont de grandes dimensions ; il y a aussi du merisier et du bouleau ; le sol est bon, quoique rocheux en certains endroits ; d'excellent bois de charpente de la même qualité abonde sur le versant des montagnes.

“ A une petite distance au delà du neuvième mille, il y a un cours d'eau d'une largeur assez considérable, venant de l'ouest, et qui, après l'avoir passé, se dirige vers le nord ouest, jusqu'au ving troisième mille. Entre ces deux points le sol n'est pas tout à fait aussi bon, le bois n'y est pas non plus aussi gros, comprenant principalement le sapin et l'épinette d'une petite venue, avec quelques merisiers

“ Les rives de la rivière sont peu élevées n'excédant pas généralement trois ou quatre pieds. La rivière en cet endroit, coule rapidement, mais elle est libre de chutes. Depuis le vingt-troisième mille jusqu'à sa source, elle se rétrécit considérablement, et le sol est pauvre et pierreux ; le bois d'épinette et de sapin, qui s'y rencontre, est de qualité inférieure.

“ A vingt huit milles et soixante cinq chaînes la rivière se divise en trois petits cours d'eau coulant nord sur une distance d'environ un quart ou un demi mille chacun, prenant leur source dans une aunière, lesquels peuvent être considérés comme la tête des eaux de la branche Ouest de la rivière Nouvelle.

“ Le terrain dans le voisinage de sa source est plan et se continue ainsi, vers le nord-ouest, aussi loin que la vue peut s'étendre. Je dois ajouter qu'il ne se trouve pas, sur cette rivière, depuis mon point de départ, jusqu'à sa source, une seule chute, et que ce cours d'eau peut être considéré comme un rapide continu, libre de tout obstacle.

“ En général, le long de la rivière et des deux côtés, il y a à peine assez de terrain propre aux établissements, mais à sa source, il s'en trouve une étendue assez considérable et qui pourrait être rendue propre pour cette fin.”

EXTRAIT du rapport sur l'arpentage du 2ème rang du canton de Ristigouche, par
E. H. Legendre, A. P.

Le bois de toute espèce, et le sol que j'ai rencontrés, sur tout le parcours de ce cordon, sont d'excellente qualité, et l'on m'assure qu'il en est ainsi jusque près, et à quelques places, au de là de la ligne extérieure Nord du dit canton. Quant à moi je n'ai rien vu qui puisse rivaliser avec cette partie du dit 2ème rang.

“ Les merisiers sont d'une grosseur énorme, abondants et sains; il s'y trouve des sucreries magnifiques; l'on y voit des épinettes qui peuvent mesurer seize pouces carrés à soixante pieds de leur souche; enfin le sol composé de terre jaune, est le plus riche que j'aie vu.

Parmi tous ces arbres que je viens de mentionner, il y pousse aussi d'énormes cèdres, indice certain de la bonne qualité du sol.”

Québec, 29 octobre 1875.

L'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de faire rapport de mes procédés, en conformité des instructions que j'ai reçues du Département des Terres de la Couronne en date du 4 de Septembre, 1875, et de vous informer que, moi-même et mon parti, se composant de quatre, laissâmes Québec le 11 de Septembre dernier par bateau, pour la Pointe aux Trembles, et de là par terre, jusqu'à St. Raymond, où j'engageai trois bûcherons et portageurs. Que le 14 de septembre, accompagné de Joseph Bureau et de mon parti,—neuf en tous,—je me rendis au canton de Colbert, et voyant qu'il était prudent de transporter mes approvisionnements avec toute la célérité possible, je dressai immédiatement ma tente, sur le bord de la rivière Mauvaise, 9e rang de Gosford, et durant le trajet, je fis soigneusement une exploration de la route indiquée, dans la vallée de la rivière Mauvaise, depuis son embouchure jusqu'au campement; et de là, dans une direction nord-ouest jusqu'au lac inférieur du Renversi, où je fixai plus tard mon deuxième campement. Voyant qu'il n'existait jusque là aucun obstacle à la construction d'une voie ferrée, je poussai plus avant mes observations, sur la route générale, et remarquant que l'élévation de la région présentait des obstacles qui, vraisemblablement, devaient frustrer tout espoir de découvrir une voie praticable entre le lac inférieur du Renversi et le lac supérieur du même nom; et observant aussi la lenteur du progrès dans le transport des provisions, je changeai de direction et me dirigeai immédiatement à l'extrémité sud-est du lac inférieur du Renversi, où je commençai mes opérations, en relevant obliquement, prenant les niveaux entre deux lacs et plantant un piquet que je marquai 6e mille de la ligne de front du canton de

Colbert. Je continuai ainsi jusqu'à quelque cent pieds du lac supérieur du Renversi, afin de m'assurer de la possibilité de trouver le seul passage qui s'offrait, et dont le résultat est démontré au profil qui accompagne ce rapport, savoir : Cent quatre vingt seize pieds d'élévation dans quatre mille pieds de distance, présentant à la construction du chemin en question des obstacles insurmontables, résultat qui me convainquit pleinement de l'inutilité de pousser plus avant dans cette direction.

Je n'observai seulement que deux passages dans les montagnes, dont un à droite par la vallée de la rivière Mauvaise, laquelle est la décharge du lac des soixante arpents, et en le remarquant, je n'ai qu'à ajouter que ce lac est situé à peu près à la même distance que le lac inférieur du Renversi, mais plus à l'est ; et en y arrivant par la rivière Mauvaise, il se trouve plusieurs rapides et chutes considérables, dont une surtout est haute de soixante pieds, cela seul étant suffisant pour me faire abandonner mon exploration dans cette direction ; et l'autre à gauche, par le ruisseau ou décharge du lac Morasse, dont la vallée est très-reserrée et, après inspection, n'offre aucune rampe facile pour une voie ferrée.

La rivière Mauvaise et le ruisseau Noir étant, des deux côtés, bordés de hautes montagnes, en plusieurs endroits perpendiculaires, et n'offrant pour une exploration plus prolongée, soit d'un côté ou de l'autre, aucun autre passage vers les autres vallées, je considérai ma mission terminée, et conformément à mes instructions, je résolus de m'en retourner et faire aussitôt rapport. Mais comme il était expédient de déterminer la position des vallées et de mes opérations, avec quelque point établi et reconnu, je décidai de relever et prendre les niveaux de la vallée de la rivière Mauvaise, jusqu'à son embouchure, ou quelque point défini sur cette route, et en même temps transporter de nouveau mes provisions au village St. Raymond.

Confiant cette besogne à trois de mes hommes, je conduisis moi-même l'arpentage et le nivellement de la vallée de cette rivière, ainsi (que démontré aux plan et profil qui accompagnent), lesquels ne présentent aucunes difficultés dans la construction d'un chemin de fer.

Etant rendu samedi, le 2 d'octobre, à la ligne frontière de Colbert, en même temps que les hommes et les provisions, je résolus de m'arrêter au piquet planté dans cette ligne entre les lots 5 et 6, et là, je congédiai trois des bûcherons, ainsi que M. Bureau, l'explorateur du parti ; et le lundi suivant, je fis transporter les hommes et les provisions à St. Raymond,—où je crus devoir disposer de ces dernières,—et je partis pour Québec, le mardi suivant, 5 d'octobre, où j'arrivai dans l'après-midi du même jour.

Je désire maintenant attirer votre attention sur l'usage avantageux du Baromètre Anéroïde pour mesurer les hauteurs, et, en consultant le tableau enregistré dans nos notes des points proéminants, sur le parcours relevé et nivelé, l'on y apercevra une forte similitude dans leurs rapports relatifs ; et en se servant du Pédomètre pour mesurer les distances, l'on pourra constater que l'on peut se former une assez juste idée de la différence du niveau par mille, et cela d'une manière très expéditive. Aussi, dans le cas où le Département ferait faire un autre examen, je recommanderais fortement l'usage exclusif de ces deux instruments ; et considérant la possibilité de trouver un passage pour une voie ferrée, je suis porté à croire qu'avec de la persévérance, l'on réussirait en allant plus loin, à l'ouest du canton de Colbert ; vu que le versant des Laurentides, même dans Colbert, sur une distance de neuf milles, vers le nord-ouest, a une direction ouest, et que, pour traverser cette chaîne en ligne directe, jusqu'à l'endroit le moins élevé, sur l'autre versant, l'étendue n'est pas suffisante, pour pouvoir atteindre son élévation. En conséquence, en prolongeant la distance vers l'ouest,

je recommanderais fortement l'examen de la vallée de la rivière Pierre, qui coule à peu près à angles droits avec la rivière Mauvaise, dans une direction sud-ouest, et que l'exécution de ce travail eut lieu durant l'hiver, qui est la saison la plus propice pour l'avancement des travaux de ce genre, en même temps qu'elle est la moins dispendieuse.

Comme il est à ma connaissance que MM. B. Bennett et Cie., marchands de bois, ont un établissement sur la rivière Meguick, à peu de distance de l'extrémité sud de l'île du lac Edouard, et qu'un chemin de chantier y conduit de St. Ubalde, l'explorateur pourrait facilement déterminer les hauteurs relatives et les distances au moyen du Baromètre et du Pédomètre, vu qu'il se trouve le long du chemin de chantier, des maisons de station, ce qui, en établissant ces hauteurs comme il est dit plus haut, depuis l'île du lac Edouard, en passant par les rivières Meguick et Pierre jusqu'à Bourg-Louis, réglerait de suite et pour toujours, la question embarrassante de savoir si un passage praticable peut être trouvé oui ou non.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé),

ALEXANDRE SEWELL,

A. P. & I. C.

A l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne,

MONSIEUR,

Votre lettre d'instructions, en date du 4 février dernier, ayant rapport à l'exploration et au tracé de cette partie du chemin de fer proposé entre Québec et le lac St. Jean, comprise entre St. Raymond et la partie sud de l'île du Lac Edouard, nous était parvenue avant que nos travaux de vérification et lignes d'explorations dans la vallée de la rivière Batiscan fussent terminés. Plutôt que de pénétrer davantage dans l'intérieur, nous avons suspendu ces ouvrages afin de descendre aux établissements du Lac St. Jean, nous procurer les provisions nécessaires pour pouvoir continuer sans interruption les travaux importants que vous avez bien voulu nous confier et qui demandaient toute la diligence possible pour être conduits à bon résultat, avant la fin de la saison.

Ayant augmenté le nombre de mes portageurs, afin de ne faire qu'un voyage, j'ai réussi malgré la saison exceptionnellement mauvaise pour ces sortes d'ouvrages, à transporter la plus grande partie des approvisionnements au point de départ de l'exploration du chemin projeté.

1o Nous avons commencé l'exploration du chemin de fer proprement dite, au pied de l'île du lac Edouard, à vingt chaînes environ au nord du poteau du 51ième mille, du côté Est de la rivière Batiscan, justement opposé à la jonction de la rivière Jeannotte. Un poteau équarri et dûment inscrit en marque le point de départ.

Nous avons étudié soigneusement l'une et l'autre rives en descendant le cours de la Batiscan jusqu'à la rivière Meguick, tributaire considérable qui vient du Sud-Est, et avons constaté que la rive Est était plus favorable au passage de la ligne : en conséquence, des plaques ont été faites sur les arbres, dans sa course générale de manière à ne pas s'y tromper plus tard pour la localisation. Cet espace mesure une longueur de cinq milles environ, le niveau des deux premiers milles est de quarante pieds, et celui des trois derniers, de vingt pieds plus bas que le point de départ.

2o Avant de continuer l'exploration en suivant le cours de la Batiscan, nous avons visité la vallée de la rivière Meguick afin de la bien connaître, et juger si plus tard on pourrait y revenir. De l'embouchure de ce tributaire qui est sinueux, coulant dans un fond bien uni et assez étendu, nous avons traversé son cours en nous dirigeant vers le sud, et suivant une coupe assez large on découvre, après deux milles de marche le lac Belle-Vue, de forme circulaire, et d'un diamètre de quinze cents verges environ. A l'Est un promontoire isolé s'avance sur la rive du lac, mais non pas assez près pour nuire au tracé. Au sud du lac, la coupe plus haut mentionnée continue au Sud-Est et en la suivant jusqu'au cinquième mille de marche, on rencontre les eaux d'une branche de la rivière Meguick qui serpente à notre gauche; et en suivant son cours et le remontant, on parvient à sa source, après avoir laissé des deux côtés d'autres branches plus ou moins fortes, mais coulant dans des directions différentes.

Sur le parcours de ces 12 milles environ, depuis l'embouchure de la Meguick, aucune difficulté ne se rencontre pour ainsi dire; le niveau est d'à peu près 220 pieds plus haut qu'à la Batiscan, repartis également sur chaque mille, le passage est étroit par endroits, mais suffisant pour remplir le but désiré. Le terrain uni est exempt de roches, et est bien facile à travailler.

La source de cette branche de la Meguick alimente aussi un autre cours d'eau, mais dans une direction opposée, c'est-à-dire coulant au sud, se prêtant bien à la prolongation de notre course; nous l'avons suivi jusqu'à son confluent dans la branche Nord de la rivière Pierre, autre tributaire de la Batiscan. Ce cours d'eau, d'une longueur de 3 milles environ, a une largeur de cinq à dix mailles. Sur le 1er mille, en partant de sa course, les hauteurs environnantes, se rapprochant tout-à-coup, se sont presque reliées par des quartiers de rochers, détachés de leur flanc: le ruisseau cependant y a continué son cours. Ces roches détachées sont, par endroits, superposées, laissant cependant des espaces libres, offrant toutefois des facilités à la descente jusqu'à la rivière Pierre, où le niveau est de 100 pieds plus bas qu'à la source du ruisseau, et où l'on ne rencontre pour toute difficulté, que ces roches détachées. Des bords de la rivière Pierre, l'aspect du terrain en regardant au sud, promet plusieurs milles de sol uni: cependant une chaîne de montagnes dans le lointain s'étend du Nord-Est au Sud-Ouest, mais n'approche de la rivière que 5 ou 6 milles plus bas. Celles du côté N. O. s'approchent et s'éloignent plus ou moins de son cours sinueux à une distance à peu près égale.

Sur le sol uni que nous venons de mentionner, coule la branche principale de la rivière Pierre, qui se rejoint à la première un peu plus bas que l'embouchure du ruisseau en dernier lieu exploré. Trois petits lacs se succèdent, en montant cette branche sud, dans l'espace de deux milles et dans le beau et bon terrain qui les entoure, un commencement d'établissement y a été formé par la maison Bennett; une étendue de terre de cinquante acres au moins, a été mise en état de culture, et une maison ou dépôt de soixante pieds à deux étages, sert de magasin aux nombreux chantiers des environs. L'avoine récoltée sur cette ferme est d'une belle venue et de bonne qualité, si on en juge par les échantillons laissés dans les fangards de l'établissement. Ce bon terrain peut former 8 à 10,000 acres de terres colonisables.

30. Laissant de côté pour le moment, cette partie de notre exploration, nous sommes revenus à l'embouchure de la Meguick et nous avons remonté le cours de cette rivière par la branche principale, mais voyant que sa course générale se dirigeait trop vers le N. E., nous avons abandonné cette partie pour explorer la Batiscan, en descendant son cours jusqu'aux établissements des cantons Montauban et Chavigny.

40. Sur le parcours des huit premiers milles, surtout du côté Sud-Est de la rivière, le terrain se prête assez bien au tracé d'une voie ferrée. Plus bas, le rivage accidenté et les courbes rapprochées et subites multiplient les obstacles sans cependant en créer d'insurmontables. Avant de franchir cet endroit, une coupe de montagnes courant au sud, appelée "La Grande Coulée," conduit directement à la rivière Pierre, et n'offre aucune difficulté. Cependant, en descendant la rivière le terrain s'améliore et au dixième mille, les rives prennent leur premier aspect, et continuent ainsi, avec interruption d'écores élevés, soit d'un côté ou de l'autre, jusqu'au 22e mille, à l'embouchure de la rivière Pierre, qui se décharge sur la rive Sud-Est de la Batiscan. De ce tributaire jusqu'à la paroisse de Notre-Dame des Anges, 7e Portage de la rivière Batiscan, le terrain est bien propice pour les travaux projetés, et le sol est d'excellente qualité.

Cette petite colonie, fondée par le Rvd. M. Bélanger, curé de Deschambeault, prend de l'extension et de l'importance. Un moulin à farine et à scies, presque en plein milieu de la forêt ont été bâtis par les MM. Bélanger, les pionniers de cette nouvelle paroisse, une chapelle y sera construite dans le cours de l'été.

50. Afin de connaître la vallée de la branche principale de la rivière Pierre, nous avons retourné sur nos pas, jusqu'au chemin qui conduit au dépôt de M. Bennett, au-dessus des fourches de la rivière Pierre; explorant des deux côtés jusqu'au-dessus du dépôt. Toute cette distance parcourue ne présente aucune difficulté sérieuse; le terrain étant généralement uni et d'excellente qualité. Mais un mille au-dejà du dépôt, la vallée se referme subitement et ne laisse au torrent resserré par la pierre vive, qu'un lit brisé et saccadé, la différence de niveau dans le dernier mille que nous avons exploré est de plus de 100 pieds et le terrain ne s'améliore pas en remontant plus haut (un mille encore).

En revenant à la rivière Batiscan, nous fîmes un examen minutieux des montagnes et des coupes qui bordent la rivière Pierre, au sud-est et précisément au grand détour qu'elle fait vers le N. O. à quatre milles environ de son embouchure, une passe presque unie nous amène aux eaux de la rivière Noire, tributaire de la rivière Ste. Anne, à moins d'un mille de distance.

Le niveau au grand détour, depuis le dépôt, est d'environ 70 pieds, l'espace de 6 milles et le terrain est facile et sans obstacle.

6. Cette branche de la rivière Noire que nous avons suivie, coule entre deux chaînes de montagnes parallèles et éloignées de 15 à 20 chaînes, et se dirige vers le sud Sud-Est jusqu'au lac Mataban, quatre milles plus loin; la différence de niveau dans ces quatre milles est de 60 pieds et est uniforme.

Le lac Mataban que nous avons exploré du côté Ouest dont les rives ne présentent pas trop de difficultés sérieuses, pourra être de même cotoyé du côté Est, en s'éloignant de ces rives sur le premier mille, après avoir franchi la charge N. E. de ce lac. Continuant du côté Ouest de la décharge, en arrière du lac Long, que l'on côtoie, du même côté, jusqu'à la baie de la montagne, à deux milles environ de la charge du Lac.

Si le terrain accidenté, les caps perpendiculaires de 200 pieds et les murailles de roches qui bordent les rivages du lac Long sur une distance d'un mille au moins, ne se trouvaient que d'un côté, nous aurions continué l'exploration de cette rivière jusqu'à sa sortie, dans la grande vallée du St. Laurent, quelques milles plus bas ; mais cette voie étant trop dispendieuse, nous avons étudié un autre passage, moins accidenté, mais s'éloignant un peu plus à l'ouest, c'est-à-dire que nous avons suivi la vallée de la rivière Blanche, que nous avons atteinte par la baie de la montagne, entre laquelle et le lac des Sept Iles, une épinetière de soixante chaînes, des plus unies, permet de franchir aisément la hauteur des terres.

70. Du lac des Sept Iles, en descendant par la rivière Blanche, on ne voit pas de grandes difficultés pour parvenir à St. Alban, de même que par une passe un peu plus à l'Est et pour le moins aussi facile. La plus grande différence de niveau étant de 200 pieds sur trois milles de descente à la vallée unie du St. Laurent. De St. Alban, en suivant le pied des montagnes, au nord de la rivière Ste. Anne, ou au sud de cette rivière, le meilleur terrain propre à la construction d'une voie ferrée se rencontre et s'étend jusqu'à St. Raymond, but de notre exploration, de St. Alban à St. Raymond, le niveau des terrains s'élève de 100 pieds dans l'espace de 12 à 15 milles.

80. Cependant, afin de nous assurer personnellement de la possibilité d'une ligne directe, nous avons exploré dans ce but la vallée de la rivière Jacob jusqu'à sa source.

Pour parvenir au lac Simon, le terrain s'y prête avantageusement dans deux endroits différents, mais au-delà jusqu'à la hauteur des terres, l'élévation dépasse, 100 pieds de niveau, par demi-mille, surtout en approchant les hauteurs.

Vu la saison avancée, le peu de provisions qui nous restaient, la fatigue de quatre mois et l'allocation épuisée, nous avons terminé là nos explorations, prêts à y retourner dans la belle saison, pour y étudier certaines parties qui ne sont pas encore connues et qui pourraient peut être donner un résultat satisfaisant.

En conclusion, nous pouvons dire que l'ensemble de nos explorations nous a donné le résultat désiré, savoir : la possibilité de franchir le versant sud des Laurentides et trouver un passage facile, pour parvenir à la vallée du Lac St. Jean, afin de permettre à la ligne de Gosford de se poursuivre jusqu'au bord de ce lac. Le grand bien qui en résulterait pour les comtés de Chicoutimi, partie de Portneuf et Québec est facile à concevoir, mais le résultat, une fois le chemin en opération, dépasserait infiniment l'attente de tous les amis de cette œuvre patriotique ; la colonisation surtout, voyant un vaste champ devant elle, et à la porte de nos marchés, avancerait à pas de géants vers le progrès, le bien être et la vie.

Le tout humblement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

(Signé.)

P. H. DUMAIS, A. P.

Québec, 3 mai 1876.

E. E. TACHÉ, ECR.

Assistant-Commissaire des Terres de la Couronne,

MONSIEUR,

Conformément aux instructions de l'Honorable Commissaire des Terres de la Couronne, je partis, vers la fin de janvier, pour déterminer les latitudes de Hull, Buckingham, Pointe Fortune, l'angle nord du comté d'Argenteuil et l'extrémité sud de la ligne entre les comtés d'Ottawa et de Pontiac. Je me rendis d'abord à Ottawa, où je reçus du ministre de l'intérieur une lunette zénithale. Je commençai immédiatement mes observations et j'obtins :

Hull, 2 et 4 février, Latitude $45^{\circ} 25' 32'' 7$, erreur probable $\pm 0'' 18$. Moyenne de 33 observations sur 19 paires d'étoiles.

Ligne Ottawa, Pontiac, 7 et 8 février, Latitude $45^{\circ} 31' 56'' 6 \pm 0'' 23$. Moyenne de 17 observations sur 15 paires d'étoiles.

Buckingham, 12 et 13 février, Latitude $45^{\circ} 35' 26'' 17 \pm 0'' 19$. Moyenne de 36 observations sur 22 paires d'étoiles.

Angle Nord d'Argenteuil, 24 et 25 février, Latitude $46^{\circ} 18' 55'' 7, \pm 0'' 25$, moyenne de 21 observations sur 15 paires d'étoiles.

Pointe Fortune, 2 et 3 mars, $45^{\circ} 33' 52'' 7 \pm 0'' 15$. Moyenne de 37 observations sur 22 paires.

A Hull, l'observatoire était dans un terrain appartenant à Monsieur E. B. Eddy, et situé en arrière de l'hôtel Union; à Buckingham il était à la même place que celui du commandant Ashe, M. R., l'hiver précédent, et dans les autres endroits, aux extrémités des lignes qui s'y trouvent.

Mes remerciements sont dus à monsieur Lindsay Russell, député arpenteur général des terres de la Puissance, pour l'obligeance avec laquelle il a mis à ma disposition instruments, chronomètres, catalogues d'étoiles, et tout ce dont j'avais besoin.

Je suis, avec respect,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

E. DEVILLE.

Québec, 10 novembre 1876.